



SM le Roi, Amir Al-Mouminine, ordonne l'ouverture au début du mois de Ramadan des mosquées édifiées, reconstruites ou restaurées

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Amir Al-Mouminine, que Dieu L'assiste, a bien voulu ordonner l'ouverture au début du mois sacré de Ramadan des mosquées édifiées ou ayant fait l'objet de travaux de reconstruction ou de restauration par le ministère des Habous et des Affaires islamiques.

Dans un communiqué, le ministère des Habous et des Affaires islamiques précise que le nombre de ces mosquées s'élève à 26 réparties entre quatre nouvellement construites, treize reconstruites et neuf restaurées.

La capacité d'accueil de l'ensemble de ces mosquées s'élève à 14.836 fidèles, pour un coût global de 160 millions de dirhams, ajoute la même source.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10448

Jeu 27 Février 2025

Le contexte mondial ne justifie nullement l'excessivité des prix du pétrole. Bien au contraire

L'exécutif est à montrer du doigt

Tout comme le Conseil de la concurrence



Nasser Bourita : *La tentative d'entrée illégale d'eurodéputés à Laâyoune, une sorte d'agitation sans aucun impact*

Page 4



Page 3



L'organisation du pèlerinage 2025 accordée exclusivement à trois agences de voyages Le Groupe socialiste-Opposition itihadie monte au front contre une décision jugée inéquitable et discriminatoire

Page 2

L'organisation du pèlerinage 2025 accordée exclusivement à trois agences de voyages

Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie monte au front contre une décision jugée inéquitable et discriminatoire

Actualité



Le débat autour de l'organisation du pèlerinage 2025 prend une tournure politique marquée. Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie à la Chambre des conseillers a fait entendre sa voix avec force à travers une lettre adressée au président de l'institution. Un texte qui, au-delà de la simple dénonciation d'une mesure jugée injuste, pose des questions essentielles sur la transparence et l'équité dans la gestion d'un dossier aussi sensible que celui du Hajj.

Dans ce courrier, signé par son président Youssef Aidi, le Groupe socialiste exprime son étonnement, un terme qui, sous sa forme diplomatique, traduit en réalité une vive indignation. La décision gouvernementale d'accorder l'exclusivité de l'organisation du pèlerinage à seulement trois agences de voyages spécifiques est qualifiée d'injuste et de discriminatoire, tant sur la forme que sur le fond.

Dès les premières lignes de sa lettre, le Groupe socialiste expose le problème sous un angle juridique et éthique : en restreignant le nombre d'agences agréées, l'Etat fausse les règles du jeu et porte atteinte au principe fondamental de l'égalité des chances. L'un des points centraux soulevés est la rupture avec les pratiques des années précédentes, où plusieurs agences étaient habilitées à organiser le Hajj, permettant ainsi

une concurrence plus saine et une diversité d'options pour les pèlerins.

Ce brusque changement de cap est perçu comme un déséquilibre manifeste qui pourrait profiter à certains acteurs au détriment des autres, soulevant ainsi des soupçons de collusion ou de corruption. Le Groupe socialiste ne se contente pas d'émettre une hypothèse; il suggère que l'opacité du processus de sélection alimente des doutes légitimes sur la probité de la décision.

Par ailleurs, la lettre insiste sur les répercussions économiques de cette restriction. Pour de nombreuses agences de voyages, le Hajj représente une part cruciale de leur chiffre d'affaires. En excluant arbitrairement certaines d'entre elles, on pourrait indirectement précipiter des faillites, affectant ainsi un secteur déjà fragilisé par des crises successives, notamment celle de la pandémie. Et puis, une telle configuration pose un autre problème: le risque de monopole au détriment de la diversité de l'offre. L'Etat peut, certes, encadrer certains secteurs pour garantir la sécurité et le bon déroulement d'événements d'envergure, mais jusqu'où cette intervention est-elle légitime ?

Conscient du poids institutionnel de la Chambre des conseillers, le Groupe socialiste ne se contente pas d'un simple constat d'injustice ; il appelle à une intervention immédiate

afin de rétablir l'équilibre. L'objectif est clair : obtenir une révision de la décision et garantir un retour à des conditions de concurrence équitables entre les agences agréées.

La lettre du Groupe socialiste, bien que technique dans sa forme, est éminemment politique. En soulevant la question de la transparence et de l'égalité des chances, le Groupe socialiste ne se limite pas à une critique sectorielle : il interpelle le gouvernement sur sa conception même de la gestion des affaires publiques. La confiance des citoyens repose en grande partie sur la garantie que l'Etat ne favorise pas certains intérêts privés au détriment de l'intérêt général. De plus, l'enjeu dépasse largement les seules agences de voyages concernées. Le pèlerinage est un moment spirituel fondamental pour des millions de croyants qui, chaque année, investissent leurs économies pour accomplir ce devoir religieux. Toute atteinte à la liberté de choix dans l'organisation de ce voyage est perçue comme une entrave à un droit sacré.

En effet, les pèlerins eux-mêmes sont les premières victimes de cette mesure. Réduire leurs options, c'est potentiellement les soumettre à des prix plus élevés et à un service moins compétitif. En l'absence de diversité d'offre, la qualité pourrait en pâtir et les coûts augmenter de

manière artificielle.

Face à cette polémique, une question essentielle demeure : comment garantir que de telles décisions soient prises dans l'intérêt général et non en faveur de quelques privilégiés ? La publication des critères de sélection et l'ouverture d'un appel d'offres transparent seraient des mesures essentielles pour dissiper les soupçons de collusion. Toute opacité alimente les doutes et affaiblit la confiance des citoyens envers leurs institutions.

Face à une interpellation aussi directe que celle du Groupe socialiste, la réaction du gouvernement sera déterminante. S'il persiste dans sa décision sans justification convaincante, il risque de voir la polémique s'enliser et de nourrir un climat de défiance grandissant. En revanche, s'il accepte d'ouvrir le dialogue et de revoir les modalités d'agrément des agences de voyages, il pourra désamorcer une crise naissante et affirmer son engagement en faveur de la transparence.

Ce que révèle cette lettre du Groupe socialiste, c'est avant tout une exigence citoyenne de clarté et d'équité dans la prise de décision publique. Et sur ce terrain, les enjeux ne se limitent pas au seul dossier du pèlerinage : c'est une question de principe qui touche au cœur même du fonctionnement démocratique.

Mehdi Ouassat

Le contexte mondial ne justifie nullement l'excessivité des prix du pétrole. Bien au contraire

L'exécutif est à montrer du doigt Tout comme le Conseil de la concurrence

Le débat sur les prix des carburants est remis au goût du jour par la Confédération démocratique du travail (CDT). Selon cette centrale syndicale, « plusieurs contrevérités entourent ce dossier et divers confusions intentionnelles le traversent afin de normaliser les prix exorbitants imposés aux Marocains.

Responsabilités partagées

Selon un communiqué du Bureau national du Syndicat national du pétrole et du gaz, affilié à la Confédération démocratique du travail (CDT), « les raisons de la hausse des prix des carburants au Maroc ne sont pas liées à l'augmentation des prix internationaux (le baril avait atteint 150 dollars en 2008 sans que le litre de gasoil ne dépasse 8 dirhams). Elles résultent principalement de la suppression des subventions de la Caisse de compensation, de la libéralisation des prix, de l'augmentation des marges bénéficiaires des distributeurs (plus de trois fois), ainsi que de l'augmentation des marges de raffinage et de la pression fiscale (plus de 3,5 dirhams pour le gasoil et plus de 4,8 dirhams pour l'essence) ».

Ledit communiqué pointe du doigt le Conseil de la concurrence qui a échoué, selon la CDT, dans la gestion du dossier des prix des carburants. D'après le document en question, « le Conseil s'est immiscé dans des compétences qui ne relèvent pas de ses attributions, déviant ainsi de sa mission de défense de l'application correcte de la loi sur la concurrence, de la liberté des prix et de la protection du consommateur en tant que partie faible ». « Il s'est érigé, précise le communiqué, en défenseur des pratiques illégales, tentant de convaincre les Marocains d'accepter les prix exorbitants des carburants, dans un contexte où les conditions minimales de concurrence sur le marché marocain sont absentes ».

Par ailleurs, la même source a indiqué que « les marges bénéficiaires des acteurs du secteur des carburants ont augmenté après la libéralisation fin 2015, comme en témoignent clairement l'augmentation des investissements et l'amélioration des bilans financiers des distributeurs de carburants ». Et de rappeler que « la commission d'enquête parlementaire de 2018 a confirmé l'accumulation de 17 milliards de dirhams de profits ». La CDT avance, de son côté, et selon des estimations syndicales, que « les profits excessifs (dépassant ceux fixés par les autorités publiques) auraient atteint environ 80 milliards de dirhams fin 2024 ».

Pour la CDT, « la responsabilité première de la flambée des prix des carburants et de ses conséquences sur le quotidien des Marocains incombe au gouvernement et au chef de l'Exécutif. Ce dernier est tenu d'appliquer l'article 2, paragraphe 2, de la loi sur la concurrence et la liberté des prix, de retirer les carburants de la liste des produits à prix libéralisés et de revenir à une régulation garantissant des profits légitimes aux acteurs économiques tout en préservant le pouvoir d'achat des Marocains ». Le communiqué ajoute que « la réduction des prix des carburants et leur adaptation au



niveau de revenu de la majorité des Marocains sont une nécessité pour préserver l'ordre public dans ses dimensions modernes et renforcer la paix sociale». Cela exige, toujours selon la CDT, « l'annulation de la libéralisation des prix du gasoil et de l'essence, la reprise du raffinage du pétrole à la raffinerie Samir, l'allègement de la pression fiscale, l'unification de la taxe entre le gasoil et l'essence, et la création d'une Agence nationale de régulation de l'ensemble du secteur énergétique au Maroc ».

Prix record

En effet, le Maroc demeure l'un des pays africains où les carburants coûtent le plus cher, selon les données de Global Petrol Prices. Au 20 mai 2024, le prix du litre d'essence s'est élevé à 1,54 dollar, plaçant le Royaume au quatrième rang africain, après la Centrafrique, le Sénégal, les Seychelles et le Zimbabwe.

Le Maroc détient également le record des prix des carburants les plus élevés dans le monde arabe, avec un litre de diesel coûtant en moyenne 14,79 dirhams (1,4 dollar américain) et un litre d'essence atteignant 15,46 dirhams (1,54 dollar américain). Cette situation, qui semble paradoxale au vu de la tendance baissière des prix du pétrole brut, soulève des interrogations quant aux mécanismes de formation des prix et à l'impact sur l'économie nationale.

Dépendance structurelle

Pour certains analystes, l'une des principales raisons de ces prix élevés réside dans la dépendance totale du Maroc aux importations de carburant. Contrairement aux pays producteurs de pétrole, le Royaume ne peut pas amortir les fluctuations des prix mondiaux par une production domestique.

Selon Hassan Edman, professeur d'économie de gestion à la FSJES d'Agadir, interrogé par Finance news, cette dépendance engendre un effet de latence entre les variations des cours internationaux et leurs répercussions sur le marché national. En effet, le pétrole brut doit être acheté, transporté, raffiné à l'étranger, puis réimporté sous forme de produits finis, un processus qui prend en moyenne quinze jours. Cette inertie ralentit l'ajustement des prix à la pompe. Et même si l'approvisionnement était optimisé, le poids des taxes et des marges limite l'impact d'une baisse des cours mondiaux sur les prix à la pompe.

Un autre facteur expliquant cette rigidité des prix réside dans le coût du raffinage. Depuis la fermeture de la raffinerie Samir en 2015, le Maroc ne possède plus de capacité de raffinage nationale, ce qui oblige les distributeurs à se fournir auprès de raffineries étrangères. Cette situation crée deux problématiques majeures. Une dépendance aux coûts de raffinage internationaux, qui peuvent évoluer indépendamment du prix du pétrole brut. Et un manque de stockage stratégique, rendant le pays plus vulnérable aux

hausse de prix soudaines.

Par ailleurs, le ralentissement des investissements mondiaux dans le raffinage, au profit des énergies renouvelables, a réduit l'offre de carburants raffinés, maintenant ainsi les prix élevés même en période de baisse du brut.

Répercussions directes

Les prix élevés du carburant ont des conséquences directes sur le pouvoir d'achat des ménages qui sont doublement pénalisés. D'un côté, ils doivent payer plus cher pour leurs déplacements. De l'autre, l'augmentation des coûts de production entraîne une hausse du prix des biens et services de consommation courante.

« Le maintien de prix élevés des carburants, malgré la baisse des cours mondiaux, met en lumière plusieurs zones d'ombre du marché de l'énergie au Maroc. Si des solutions existent – notamment la réactivation de la raffinerie Samir, une révision de la fiscalité et un mécanisme de stabilisation des prix – leur mise en œuvre nécessite des décisions stratégiques et des arbitrages politiques importants », nous a confié un syndicaliste sous le sceau de l'anonymat. Et de conclure : « A long terme, la transition énergétique et la réduction de la dépendance aux importations de pétrole apparaissent comme les véritables leviers pour garantir une plus grande souveraineté énergétique et protéger l'économie nationale des chocs mondiaux. Mais en attendant, c'est au citoyen lambda de payer les pots cassés ».

Hassan Bentalab

Le développement du partenariat franco-marocain au centre d'entretiens à Laâyoune de Gérard Larcher avec des responsables locaux



Le développement du partenariat franco-marocain dans les provinces du Sud du Royaume a été au centre d'une série d'entretiens, mardi à Laâyoune, du président du Sénat français, Gérard Larcher, avec des responsables locaux.

M. Larcher, qui conduit une importante délégation parlementaire, a eu ainsi des entretiens avec le wali de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra, gouverneur de la province de Laâyoune, Abdeslam Bekrate, le président du Conseil régional, Sidi Hamdi Ould Errachid, et le président du Conseil communal de Laâyoune, Moulay Hamdi Ould Errachid, en présence de l'ambassadeur de France à Rabat, Christophe Lecourtier.

Au cours de ces rencontres, les membres de la délégation française ont pris connaissance des avancées et étapes franchies par le Maroc dans les domaines politique, économique, et social, ainsi que des mesures prises dans le domaine du développement, dans le cadre du nouveau modèle de développement des provinces du Sud, lancé par SM le Roi Mohammed VI en 2015.

Un accent particulier a été mis sur les efforts considérables déployés dans les provinces du Sud, ainsi que sur les programmes et projets réalisés dans différents domaines avec pour objectif de développer cette région conformément aux Hautes Directives Royales.

A l'occasion de ces rencontres, qui ont été aussi axées sur la dynamique de développement tous azimuts dans la région, les membres de la délégation française ont mis l'accent sur la pertinence du plan d'autonomie, en tant que seule et unique solution au différend artificiel autour de la question du Sahara.

De même, ils ont examiné les moyens à même de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines liés à la gestion de la chose locale, à la décentralisation, à la santé, à la gestion de l'eau, notamment l'approvisionnement en eau potable, et des déchets.

Par la suite, le président du Sénat et la délégation l'accompagnant ont donné le

coup d'envoi au projet de construction de l'établissement scolaire français OSUI Paul Pascon dans la ville de Laâyoune.

Érigé sur une superficie de 2 Ha, dont 3.500 m² bâtis, ce projet comprend notamment des locaux pour professeurs, des salles de cours, des espaces de récréation et des terrains multisports.

Dans une déclaration à la presse, le président du Sénat français a exprimé la volonté de son pays de développer davantage le partenariat avec le Maroc dans différents domaines, notamment dans les provinces du Sud.

Il a en outre souligné que cette visite s'inscrit dans le cadre d'un nouveau chapitre du nouveau livre de SM le Roi Mohammed VI et le président de la République française, Emmanuel Macron, ont décidé d'écrire suite à la visite d'Etat effectuée par le président français en octobre dernier.

"Lors de ma visite, nous avons examiné avec les différents responsables locaux le développement économique dans la région, les énergies renouvelables, les infrastructures, le transport, et la gestion de l'eau", a-t-il poursuivi, mettant l'accent sur le capital humain dont jouissent les provinces du Sud.

Au cours de ce déplacement, les membres de la délégation parlementaire française ont effectué des visites de terrain à plusieurs projets socio-éducatifs et économiques, où ils ont constaté de visu les efforts soutenus déployés en faveur d'un développement global et intégré de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra.

Dans ce cadre, ils se sont rendus à la Cité des métiers et des compétences, au port phosphatier, et à la grande médiathèque Mohammed VI de Laâyoune.

Nasser Bourita : *La tentative d'entrée illégale d'eurodéputés à Laâyoune, une sorte d'agitation sans aucun impact*

La tentative d'entrée illégale à Laâyoune de quatre eurodéputés et de deux de leurs accompagnateurs est une sorte "d'agitation sans aucun impact", a affirmé, mardi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

En réponse à une question d'un journaliste à ce sujet, lors d'un point de presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration régionale de la République de Cabo Verde, M. Bourita a souligné que le Maroc exerce pleinement sa souveraineté sur ses provinces du Sud, tout comme sur l'ensemble de son territoire national.

Le Royaume, y compris ses provinces du Sud, accueille chaque année, en toute fluidité, des millions de touristes, outre des responsables et des délégations officielles, a-t-il poursuivi, citant,

à titre d'exemple, la visite du président du Sénat français, lundi à Laâyoune, ainsi que les nombreux déplacements effectués par des hommes d'affaires et des responsables internationaux dans le Royaume.

À l'instar des autres pays du monde, toute visite au Maroc, qu'elle soit officielle, touristique ou pour des missions spécifiques, est soumise à des procédures organisationnelles claires dans un cadre réglementé, conformément aux lois en vigueur, a-t-il dit.

Le ministre a souligné, en outre, que toute personne respectant ces règles est la bienvenue, ajoutant que la loi s'applique à celles qui tentent de les enfreindre, comme c'est le cas dans d'autres pays. Il a noté que ces tentatives n'ont aucun impact sur le Maroc, qui exerce pleinement sa souveraineté sur ses provinces du Sud, comme sur le reste de son territoire national.

La République de Cabo Verde réitère sa "position constante" en soutien à l'intégrité territoriale du Maroc

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration régionale de la République de Cabo Verde, José Filomeno de Carvalho Dias Monteiro, a réitéré, mardi à Rabat, la position constante de son pays en soutien à l'intégrité territoriale et à la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire, y compris la région du Sahara.

S'exprimant lors d'un point de presse à l'issue de sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, M. Dias Monteiro a également réaffirmé le plein soutien de son pays au plan d'autonomie présenté par le Royaume en 2007, en le considérant comme la seule solution crédible et réaliste pour résoudre ce diffé-

rend régional.

M. Dias Monteiro a aussi salué les efforts des Nations unies en tant que cadre exclusif pour parvenir à une solution réaliste, pratique et durable au différend régional autour du Sahara marocain.

La position de Cabo Verde, telle que réaffirmée par M. Dias Monteiro, s'inscrit dans le cadre de la dynamique internationale impulsée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, en faveur du plan d'autonomie et de la souveraineté du Royaume sur son Sahara.

De son côté, M. Bourita a remercié M. Dias Monteiro pour le soutien constant et ferme de son pays frère à la marocanité du Sahara et s'est félicité de l'ouverture d'un consulat général de la République de Cabo Verde à Dakhla, en août 2022.

El Mostafa El Ktiri : *La visite de Feu SM Mohammed V à M'hamid El Ghizlane, un épisode rayonnant dans l'histoire de la lutte pour le parachèvement de l'indépendance*



La visite historique de Feu SM Mohammed V à M'Hamid El Ghizlane le 25 février 1958, constitue un épisode rayonnant dans l'histoire de la lutte pour le parachèvement de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du Royaume, a indiqué, mardi à M'Hamid El Ghizlane (province de Zagora), le Haut-Commissaire aux anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération, El Mostafa El Ktiri.

Dans une allocution lue en son nom par le directeur des systèmes et des études historiques au Haut-commissariat aux anciens résistants et anciens membres de l'Armée de

libération, Hamida Maaroufi, lors d'un meeting organisé à l'occasion de la célébration à M'Hamid El Ghizlane du 67ème anniversaire de cette visite, M. El Ktiri a souligné que la visite du défunt Souverain est une étape phare porteuse de profondes significations illustrant la détermination du Maroc, Roi et peuple, à recouvrer sa liberté, son indépendance et ses territoires spoliés.

Il a également rappelé que cette visite Royale témoignait de la solidarité des liens historiques qui unissent depuis toujours les Rois et Sultans Alaouites aux tribus sahraouies qui ne cessent de réaffirmer leur engagement en

faveur de la défense des sacralités et des constantes de la nation, et de faire part de leur fierté d'appartenance nationale et d'identité marocaine.

Les tribus sahraouies se sont rangées du côté de l'Armée de libération et ont fait preuve d'une bravoure inégalée et d'une combativité féroce lors des batailles héroïques qu'elles ont livrées contre les forces du colonisateur lourdement armé, a-t-il poursuivi.

M. El Ktiri a de même noté que la visite historique de Feu SM Mohammed V a consacré aussi les liens forts qui ont uni et qui unissent depuis toujours les tribus sahraouies et

glorieux Trône Alaouite, tout en confirmant leur forte implication dans la lutte et la résistance contre l'occupant.

Il a rappelé, dans le même contexte, la visite de Feu SM Hassan II dans cette même région en 1981 et Son discours à cette occasion, dans lequel Il avait souligné les portées de la visite de Son auguste père, et mis en relief les significations historiques profondes du combat des Marocains des provinces du Sud pour l'indépendance.

"Nous nous rappelons la visite de notre père avec fierté parce que c'est d'ici qu'il a réclamé le retour des territoires marocains pour accomplir l'unité nationale et nous nous rappelons la visite, parce qu'elle était un appel qui a eu un grand écho et constituait une leçon en politique et en patience dont nous récoltons aujourd'hui les bienfaits", avait dit Feu SM Hassan II dans ce discours mémorable.

Le Haut-Commissaire a, de même, indiqué que la célébration de cet événement glorieux est l'occasion de réaffirmer la mobilisation constante de la famille de la résistance et de l'Armée de libération, ainsi que de l'ensemble du peuple marocain derrière Sa Majesté le Roi Mohammed VI, afin de défendre l'intégrité territoriale du Royaume et d'aller de l'avant dans le processus de développement et de la consolidation des acquis nationaux.

Lors de cette cérémonie, un hommage posthume a été rendu à d'anciens membres de la famille de la résistance et de l'Armée de libération pour leurs sacrifices consentis pour l'indépendance du pays.

De même, des aides financières ont été remises au profit de 33 anciens membres de la famille de la résistance et de l'Armée de libération, ainsi qu'aux veuves de certains d'entre eux.

Séminaire à Séville sur les défis de la décentralisation au Maroc et en Espagne

Les défis de la décentralisation territoriale du pouvoir au Maroc et en Espagne ont été au centre d'un séminaire international, organisé, mardi à Séville, par la Faculté de droit de l'Université Pablo de Olavide et la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Tanger.

Lors de ce séminaire, l'accent a été mis sur le cadre juridique et institutionnel de la décentralisation, l'importance de celle-ci eu égard aux transformations institutionnelles que connaissent les deux pays, les principes d'autonomie politique dans la Constitution espagnole et les contraintes de financement des communautés autonomes.

Ce séminaire a été aussi l'occasion de mettre en avant le plan d'autonomie, présenté par le Maroc pour régler définitivement le conflit artificiel autour de son Sahara, et de souligner sa conformité avec le droit international et sa contribution au développement économique, social et culturel de la région.

Intervenant à cette occasion, le doyen de la Faculté polydisciplinaire de Larache, Mohcine Bennani Mechita, a indiqué que l'Espagne et le Maroc, bien que dotés de traditions juridiques et politiques différentes, partagent le même objectif de construire un modèle de gouvernance plus efficace et plus proche des citoyens, notant que cette rencontre représente ainsi une excellente opportunité pour approfondir le débat au sujet de la mise en place de systèmes de gouvernance territoriale plus performants, plus inclusifs et mieux adaptés aux réalités locales.

Au Maroc, la décentralisation et la régionalisation avancée ne sont pas de simples réformes administratives, mais un choix stratégique inscrit dans la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a-t-il fait savoir, soulignant que la Constitution de 2011 a marqué un tournant majeur en consacrant le principe d'autonomie des collectivités territoriales et en affirmant leur rôle dans la mise en œuvre des politiques publiques.

M. Bennani Mechita a précisé à ce propos que ce processus vise à renforcer le développement territorial en donnant aux régions les moyens d'exercer pleinement leurs compétences, tout en garantissant une plus grande participation des citoyens à la gestion des affaires locales.

Pour sa part, le doyen de la Faculté de droit et d'économie de Tanger, Toufik Essaid, s'est félicité de la collaboration avec la Faculté de droit de l'Université Pablo de Olavide, assurant qu'elle s'inscrit dans une volonté commune de développer des projets de recherche, de promouvoir la mobilité étudiante et de favoriser les échanges intellectuels entre les deux universités.

La tenue de ce séminaire marque une étape essentielle vers une coopération académique plus profonde et plus durable, a-t-il dit, notant que l'approfondissement des relations entre les deux entités ouvre la voie à de nouvelles perspectives de collaboration dans des domaines importants tels que la gouvernance territoriale,

économique, sécuritaire, et la gestion des ressources.

Et de rappeler que les deux facultés collaborent actuellement sur des thématiques diverses et variées liées notamment au droit public, constitutionnel, administratif et international.

De son côté, le doyen de la Faculté de droit de Séville, César Hornero Méndez, a souligné l'importance de cette rencontre pour renforcer la coopération scientifique entre les établissements universitaires marocains et espagnols, relevant que cette collaboration s'inscrit dans la lignée des bonnes relations unissant les deux pays.

L'organisation de ce séminaire international à Séville traduit l'engagement commun des deux institutions à œuvrer au renforcement de la coopération universitaire et scientifique entre le Maroc et l'Espagne et de partager l'expérience des deux pays en matière de décentralisation territoriale, a-t-il soutenu.

Peine de mort : Les bonnes pratiques du Maroc présentées devant le CDH



Les bonnes pratiques en vigueur au Maroc depuis 1993, qui ont accompagné le débat national serein sur l'abolition de la peine de mort, ainsi que l'interaction positive du Royaume avec les conventions internationales pertinentes, ont été présentées, mardi à Genève, à la 58^e session du Conseil des droits de l'Homme.

"Le Royaume du Maroc, à l'instar des pays qui font prévaloir l'Etat de droit, a connu un tournant majeur en matière de traitement de la peine de mort depuis 1993, date de la dernière application de cette peine, soit plus de trois décennies de moratoire de fait de cette peine", a affirmé le directeur des Affaires pénales, des Grâces et de la détection du crime au ministère de la Justice, Hicham Mellati, lors d'un panel de haut niveau sur la peine de mort.

Durant toute cette période, le Maroc a connu un débat "serein et apaisé" sur cette question et la prise d'une série d'initiatives aussi bien

au niveau de la pratique législative et judiciaire qu'en matière d'accords bilatéraux, a-t-il déclaré, soulignant "l'importance du mécanisme de grâce".

SM le Roi Mohammed VI l'avait confirmé dans un message adressé aux participants au 2^e Forum mondial des Droits de l'Homme, tenu en 2014 à Marrakech, et dans lequel le Souverain s'est félicité du débat, autour de la peine de mort, mené à l'initiative de la société civile et de nombreux parlementaires et juristes, appelant à la maturation et l'approfondissement de cette problématique, a rappelé le conférencier.

M. Mellati a, par ailleurs, passé en revue les pratiques législatives et judiciaires en vigueur depuis 1993, faisant état d'un total de 86 cas de condamnés à mort, qui sont accumulés depuis 1993. La plupart des cas n'ont pas fait l'objet d'une sentence définitive, a-t-il relevé, notant qu'en gros, le taux de condamnés à mort par rapport à la popula-

tion carcérale est à peine de 0,1%.

Il a indiqué que la plupart des cas relèvent du droit public et sont des crimes d'une gravité extrême, soit 80%, tandis que 20% ont trait à des affaires de terrorisme et d'extrémisme, soulignant que le taux annuel des peines de mort prononcées depuis 1993 ne dépasse pas les 8 ou 9 cas, "un constat positif" qui s'ajoute au fait que la plupart des Cours d'Appel n'ont enregistré aucun verdict de peine de mort.

De même, la plupart des cas ont fait l'objet d'une instruction, une étape très importante qui permet aux juges d'examiner sereinement ce genre de cas et de collecter les preuves pour faire la lumière sur les affaires dont ils sont saisis, a-t-il ajouté, précisant que toutes les étapes de la procédure judiciaire sont respectées et pratiquement les tiers des cas n'ont pas fait l'objet d'une sentence définitive.

Le nombre de crimes passibles de mort dans le Code de justice militaire a également été réduit de 16 à 5, tandis que le Code de procédure pénale actuel repose sur une approche fondée sur la réduction du champ d'application de la peine de mort, en imposant une série de restrictions juridiques à la peine de mort, a expliqué le responsable.

Il a également indiqué que le projet de révision du Code pénal sera également une occasion appropriée pour résoudre la question du maintien ou de l'abolition de la peine de mort.

Et de poursuivre que le projet d'amendement au Code de la procédure pénale a introduit un mécanisme efficace pour limiter le prononcé de la peine de mort en exigeant l'unanimité des magistrats pour prononcer la peine de mort, et prévoit également la présentation de demandes de grâce automatique par le juge de l'application des peines pour les personnes condamnées à mort.

Sur un autre plan, le ministère de la Justice insiste, lors de la conclusion ou la modification d'accords bilatéraux en matière pénale, que la

peine de mort soit remplacée par la peine la plus sévère prévue pour le même acte dans la loi du pays duquel l'extradition est demandée, et offre également des garanties qu'elle ne sera pas rejetée dans le cadre des mécanismes d'entraide judiciaire internationale, a-t-il fait savoir.

S'agissant de l'interaction avec le système international des droits de l'Homme, le Maroc a ratifié le Pacte international relatif aux droits civils et politiques sans aucune réserve ni déclaration explicative quant au contenu de l'article 6, qui encadre la peine de mort, et interagit également positivement avec la résolution n° 77/2002 des Nations Unies, adoptée par le Comité des droits de l'Homme en avril 2002, concernant la peine de mort, a indiqué l'intervenant.

En décembre 2024, le Maroc a voté en faveur de la 10^e résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies relative à un moratoire universel sur l'application de la peine de mort, a-t-il souligné, notant que ce "tournant majeur" n'est que le reflet de la réalité, car le Maroc n'a pas appliqué la peine de mort depuis 1993.

Le vote reflète également une interaction positive avec les recommandations des mécanismes internationaux des droits de l'Homme, en particulier les recommandations émises par le Comité du Pacte international relatif aux droits de l'Homme, le Comité contre la torture et le mécanisme d'examen périodique universel, a-t-il conclu.

Placé sous le thème "Contribution du pouvoir judiciaire dans la promotion des droits humains et la question de la peine de mort", ce panel biannuel offre l'occasion de présenter des exemples concrets de la manière dont les systèmes judiciaires contribuent à l'abolition de la peine de mort.

Il permet aussi de discuter de la manière dont le Conseil des droits de l'Homme et ses mécanismes peuvent aider les Etats à respecter leurs obligations internationales en matière de droits de l'Homme concernant la peine de mort.

Séminaire sur la discrimination et les violences envers les femmes migrantes en Espagne

La lutte contre la discrimination et les violences envers les femmes migrantes en Espagne requiert une forte mobilisation des différentes composantes de la société dans le cadre d'approches multi-acteurs, ont souligné, mardi à Madrid, les participants à un séminaire sur la violence de genre.

Lors de cette rencontre initiée par la Fondation Ibn Battouta en partenariat avec l'Unité des Familles et de l'Attention aux Femmes (UFAM), experts et acteurs associatifs et institutionnels engagés dans la lutte contre les violences basées sur le genre ont souligné la nécessité de renforcer la mobilisation contre ce fléau et d'adopter des approches multidimensionnelles qui tiennent compte des réalités culturelles et sociales des différents communautés.

A cette occasion, la secrétaire d'Etat espagnole chargée des Migrations, Pilar Cancela Rodríguez, a mis en exergue le rôle fondamental du tissu associatif dans la protection et l'intégration des femmes migrantes, relevant que l'UFAM joue un rôle essentiel en faveur de cette catégorie au sein du Forum social pour l'intégration des immigrés et ce, avec le soutien déterminant de la Fondation Ibn Battouta.

Dans un vidéo diffusée lors de ce séminaire tenu sous le thème "Vers une société libre de violence de genre : stratégies et alliances", Mme Cancela Rodríguez a insisté sur le fait que l'égalité constitue un élément essentiel de l'intégration et du développement social, mettant en lumière la vulnérabilité accrue des femmes migrantes, confrontées à une double discrimination liée à leur statut d'immigrées et à leur condition féminine.

"Il est de notre devoir collectif, aux côtés de l'ensemble de la société et des institutions, de déployer les moyens nécessaires pour éliminer ces discriminations et toutes les formes de violences", a-t-elle souligné, se félicitant du partenariat entre le secrétariat d'Etat à l'Immigration et la Fondation Ibn Battouta qui a permis la mise en place de plusieurs initiatives de lutte contre la violence de genre.

Pour sa part, le Consul général du Maroc à Madrid, Kamal Arifi, a mis en exergue l'importance de la coopération entre les institutions marocaines et espagnoles pour renforcer la protection des femmes migrantes marocaines en Espagne.

M. Arifi a donné un aperçu sur les actions et les initiatives menées par le Consulat en par-

tenariat avec l'UFAM et des associations telles qu'Ibn Battouta, afin de sensibiliser les femmes à leurs droits et accompagner les victimes de violences pour accéder aux dispositifs de protection et d'aide.

Il a également mis en relief les avancées considérables réalisées par le Maroc en matière de protection des droits de la femme à la faveur des réformes engagées sous l'impulsion de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, insistant sur l'engagement du Royaume en faveur de l'égalité des sexes, comme en témoigne son adhésion à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).

Dans une déclaration à la MAP, le Commissaire et chef de la brigade opérationnelle de l'UFAM, Javier De Pedro Peinado, a mis en avant l'impact positif de ce type de rencontres qui offrent "un cadre fertile pour venir en aide aux femmes confrontées aux barrières linguistiques, culturelles et à un environnement dans lequel elles ne sont pas encore bien enracinées".

Saluant l'importance des collaborations entre les institutions espagnoles et marocaines, il a relevé que "le travail d'aide aux victimes est une mission noble qui requiert un engagement

constant et une coordination efficace entre les différents acteurs".

M. Peinado a également insisté sur la valeur des échanges ayant ponctué cette rencontre et permis un partage enrichissant d'expériences et de connaissances entre les différents acteurs concernés par ce domaine.

"La clé de notre travail réside dans l'écoute attentive des victimes, l'attention portée à leur situation et la confiance que nous leur offrons pour qu'elles puissent se reconstruire en toute sécurité", a-t-il expliqué.

Cette rencontre a été marquée par la présentation du programme "Vida sin miedo" (Vie sans peur), une initiative portée par la Fondation Ibn Battouta en partenariat avec le ministère espagnol des Migrations et cofinancée par le Fonds social européen, visant à apporter un soutien global aux femmes, enfants et filles victimes de violences.

Au-delà de la rupture du cycle du silence, ce programme met en place un accompagnement juridique et social, tout en proposant des ateliers d'autonomisation dans divers domaines, afin de renforcer l'indépendance des femmes et d'assurer aux familles un environnement sûr et propice à leur reconstruction.

Devoir de mémoire et de dignité



Dans le cadre de la commémoration du cinquantième anniversaire (1975-2025) de la Marche Verte et de l'expulsion collective des Marocains d'Algérie, l'association de soutien des Marocains expulsés d'Algérie « Le devoir de mémoire 1975 » proposera, tout au long de l'année 2025, un ensemble d'activités et de manifestations symboliques et commémoratives.

Parmi ces dernières, un tour du Maroc du devoir de mémoire et de la dignité, dont le lancement a eu lieu le 15 février 2025 à Meknès, à l'invitation du Rotary International Club de Meknès, présidé par Maître Faouzia Lahriga.

Une réunion pleine d'émotion qui s'est tenue au Complexe éducatif Label excellence en présence de M. Saïd Mezour, représentant du gouverneur national du Rotary International Club, M. Khalid Kabbaj.

La rencontre a été consacrée au drame de l'expulsion collective des Marocains d'Algérie en 1975, à travers les quatre ouvrages publiés par Hachemi Salhi :

- La Conférence des oiseaux expulsés, 2016 ;
 - Le P'tit Oranais Marocain. Tome 1 : Exode 1975, 2017 ;
 - Mantiq al-Tayr al-Tarid, 2019, traduction en arabe de La Conférence des oiseaux expulsés
 - La Mémoire défaite, 2023.
- La rencontre a été animée par Moncef Fadili, ancien Conseiller UN-Habitat.

La Marche Verte et l'expulsion des Marocains d'Algérie

Il est historiquement établi que l'expulsion de 45.000 à 50.000 familles marocaines, soit environ 300.000 personnes vivant en Algérie depuis des générations, s'est faite en décembre 1975 en représailles au succès de la pacifique Marche Verte de novembre 1975.

Les témoignages étaient poignants et pétris de douleur, une plaie toujours ouverte ; les victimes silencieuses de l'Histoire étant émuës de recouvrer une parole et une écoute publiques.

Dignes et enfermés dans le silence de l'Histoire, emmurés dans la souffrance, les Marocains expulsés d'Algérie ne peuvent retenir une douleur qui se fissure en public. Ils ont besoin d'une main officielle qui exprime sa présence, afin que le travail de résilience opère individuellement puis collectivement. C'est le sens que nous donnons à une politique mémorielle qui les inscrit dans un récit national consensuel et apaisé.

Artiste-peintre, fils de martyr, Chahid marocain mort pour l'indépendance de l'Algérie, expulsé d'Oran avec sa famille, il explique à l'audience qu'il a inscrit les minutes du drame humanitaire dans une quarantaine de tableaux qui attendent une exposition commémorative, régionale ou nationale.

Une expulsion collective organisée par le gouvernement de Boumédiène

Les instants cruels de l'expulsion collective sont évoqués à travers quatre points forts qui en tracent le drame humain enduré.

La spoliation des biens, la séparation des familles mixtes, la déportation à la frontière – comparée par certains témoins à la déportation des juifs par l'Allemagne nazie – et le nombre élevé de victimes expulsées en font une atteinte manifeste aux droits de l'Homme et du migrant.

L'excommunication sacrificielle le jour de l'Aïd al-Adha est une hérésie religieuse qui marquera durablement la mémoire collective du monde arabo-musulman. La chasse et l'expulsion des jeunes Marocains jusque dans les établissements scolaires constituent une honte sans nom. L'adage universel souligne qu'un crime contre l'enfance est

un crime contre l'humanité.

La forfaiture gouvernementale n'a pas épargné les enfants et les veuves des Chouhadas, martyrs marocains qui ont donné leur vie pour la libération de l'Algérie du joug colonial français et pour son indépendance. Une dette de sang que les gouvernements algériens successifs n'ont jamais honorée.

Le peuple algérien n'a pas adhéré à la forfaiture de 1975

Les témoins insistent sur cette distinction radicale entre un gouvernement qui a commis l'irréparable et un peuple qui n'a pas adhéré à la catastrophe socio-historique, et que l'on cherche à manipuler par une rhétorique de la haine. Un gouvernement qui s'enferme dans le déni au fur et à mesure que se structure durablement un consensus international sur la marocanité du Sahara.

Des jeunes femmes ont témoigné d'une amitié portée par les jeunes algériens et algériennes à leurs voisins et frères marocains au-delà des frontières fermées. Les intellectuels algériens et les leaders d'opinion sur le net expriment, dans les réseaux sociaux, leur refus d'une politique officielle qui s'enfonce dans le déni.

Par contre, il n'y a aucun esprit revanche chez les victimes qui rappellent que les Marocains d'Algérie ont partagé le sel de la vie avec leurs frères et amis algériens, tant ses joies que ses tourments. La réconciliation est une possibilité heureuse pour les générations futures.

Contre l'oubli, le devoir de mémoire pour une culture de paix

Les relations diplomatiques tendues puis rompues entre l'Algérie et le Maroc ont laissé peu de chance au dialogue ou à un processus de justice transitionnelle. A ce jour, les milliers de victimes marocaines de l'expulsion collective attendent

réparation et justice.

Le devoir de mémoire est un rempart contre l'oubli et le déni historique. C'est une éthique de rapprochement des générations nationales, d'une part, et des générations marocaines et algériennes pour une mémoire revisitée et pacifiée, d'autre part. Il fonde une culture de paix, des droits de l'Homme et de la réconciliation, afin que de tels drames ne se reproduisent plus.

L'écriture de témoignage : une grammaire mémorielle contre l'injustice

Devant un auditoire de jeunes étudiants, l'auteur est interrogé sur l'écriture et la force du témoignage ; il se veut porte-silence des victimes humbles qui n'avaient pas accès à la parole publique.

Il est difficile d'écrire sur un drame humanitaire quand on est à la fois victime et écrivain, partie prenante d'une douleur humaine et littéraire. La ligne directrice n'a été fournie par le poète palestinien Mahmoud Darwich : « Qui racontera notre histoire, nous qui marchons, la nuit, expulsés du lieu et de la légende qui n'avait trouvé personne parmi nous pour reconnaître que le crime n'avait pas eu lieu ? Ainsi tu n'écriras pas la légende mais les faits ».

L'illustration des livres répond à un souci esthétique ; elle renforce le récit, la trame fictionnelle ou l'expression poétique, selon Hachemi Salhi. C'est un dialogue avec un artiste qui donne son ressenti, sa lecture du drame à travers son imaginaire plastique et artistique.

Traduire en arabe pour mieux partager le vécu d'un drame collectif

Hachemi Salhi remercie le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), présidé à l'époque par Driss El Yazami, qui a subventionné la traduction en arabe. Tout comme les nombreux amis qui ont répondu à une souscription solidaire pour une édition de qualité de l'ouvrage. La traduction en arabe répond à l'élargissement de l'audience nationale et son extension au monde arabe, sous la conduite du poète et romancier Khalid Belkacem.

Devoir de mémoire est un engagement citoyen

Après Meknès, d'autres villes accueilleront ce tour du Maroc du devoir de mémoire inscrit ainsi dans un récit national : Casablanca, Oujda, Nador, Tanger, Laayoune, Rabat. Une itinérance solidaire des Marocains expulsés d'Algérie.

La littérature de témoignage est une grammaire mémorielle ; une mémoire partagée contre le silence et la solitude des victimes. Il s'agit de conjurer l'anéantissement pour préserver le retour des lumières et de la paix, conclut Hachemi Salhi.

Né à Oran, victime de l'expulsion avec sa famille.

JeuX & Loisirs

Mots flechés

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

PROCES-VERBAL TOP SECRET	PARTIE DU NÉANT	IMMOBILE	QUARTIER DE DANZIG	PESAVONER	VIGOUREUX	AVEC LES POULES	TERMINAL	LATTACHE
COKE					ELLE ET LUI EN CONTINU		GROSSEUR	
GRAFFITI			DANSE DU PIRÉE					
LOUPE	MARE CHEVEU					COULE EN FRANCE ADOUCIT		
			ENSUITE PARLEUR				NAZI INSOUVENTS	
EN VITESSE		EN APPEL GROUPIE			RECHERCHE			
AFFOLE								BILLET
	LETTRÉS DE CAROLINE				PARTIE DU PÉRONÉ		ETAIT PROMISE A HÉRACLÈS	
BERGE CRISPÉE					SOURCE D'IMPISSE ZONA			
INSCRIT	RÈGLE PLATE	PLEIN COMME UN ŒUF				A L'UNIVERSE PART GRECQUE		
			FIN DE VERBE ROULÉ			CHAUVE		
RENDRE INOFFENSIF								

Solution mots flechés d'hier

S	M	T	A
B	O	R	A
I	N	D	I
R	E	E	A
E	R	I	D
E	N	E	E
P	O	U	T
S	I	T	R
A	V	E	R
R	A	U	A
K	A	K	I
C	I	P	I
F	I	N	I

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdalkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Moua El Youssef
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma
Youssef El Gahs

2017
www.ojd.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALLEMENT

- 1- Tovar de caoutchouc
- 2- Fabriquer - Jus
- 3- Compagnon de fidélité 1 - Vieux myon - En dépit
- 4- Irédium - Eluder
- 5- Lieu d'amour - Patresens
- 6- Baudet - Changement de garde
- 7- Flâne de site - Métal
- 8- Génoise - Réister
- 9- Vieille langue - Fern la vilange ?
- 10- Gouter - Bec de labo

VERTICALEMENT

- 1- Sans elle on ne pourrait tendre la main
- 2- Extrait de frise - Calcium
- 3- Dignus - Mesure en litre
- 4- Bessoi - Préposition
- 5- Elle court la feuille - Note
- 6- Souvent mauvaise ... - Au stand
- 7- Un de « la Botte »
- 8- En les - Gagné - Préis
- 9- Arrière - Mène
- 10- Poème chanté - Etalon poëvin

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	N	O	N	O	B	S	T	A	N	T
2	A	P	O	D	E		E		O	U
3	R	I	M	E		S	N	O	B	E
4	C	U		S	A	I	T		E	
5	O	M	O		S	T	A	B	L	E
6	T		T	R	I	E		E		L
7	I	D	E	A	L		A	R	M	E
8	Q	U	E	M	A	N	D	E		V
9	U	E		E	H	O	N	T	E	E
10	E	L	U	S		N	E	S	T	E

Grilles de sudoku

Facile

2	4			1				
		3	9		4			7
9				5	3	4	1	
	8		1				4	3
6				3				5
7	3				2			6
	2	1	7	6				4
3			4		8	1		
				9			8	2

Moyen

	8		2	6				
3		4			8	6		
	6		1		4	9		8
	2						3	
		3				1		
	9							8
6	7	4		2				9
		1	9			4		5
				5	6		1	

Difficile

				4				
		8		7		9	4	
	1	3	8			7		2
	9							4
1				5				6
5							3	
3	7			8	6	9		
	4	9		3		2		
			9					

Expert

			3		5	2	7	
5			6			1		
		2		7				
8					7			6
	3							5
2			1					9
				4		6		
			6			3		2
	5	4	7		6			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

3	5	9	4	1	7	8	6	2
6	1	4	2	5	8	7	9	3
8	7	2	3	6	9	4	5	1
4	8	6	5	2	3	1	7	9
1	2	5	9	7	4	6	3	8
9	3	7	1	8	6	5	2	4
5	6	1	8	3	2	9	4	7
7	4	3	6	9	1	2	8	5
2	9	8	7	4	5	3	1	6

Moyen

2	6	5	9	4	3	7	8	1
8	7	3	6	1	5	9	2	4
9	4	1	2	8	7	5	6	3
3	5	6	8	7	1	4	9	2
7	9	8	4	2	6	1	3	5
1	2	4	5	3	9	8	7	6
5	1	9	3	6	8	2	4	7
6	8	2	7	5	4	3	1	9
4	3	7	1	9	2	6	5	8

Difficile

3	2	1	7	8	9	6	4	5
8	5	9	4	1	6	2	3	7
4	6	7	2	5	3	9	8	1
2	8	5	3	7	1	4	6	9
1	4	3	9	6	8	7	5	2
7	9	6	5	4	2	8	1	3
6	7	2	1	3	4	5	9	8
5	3	4	8	9	7	1	2	6
9	1	8	6	2	5	3	7	4

Expert

5	9	7	3	1	8	2	4	6
2	8	3	4	6	7	1	9	5
6	1	4	2	5	9	8	3	7
1	4	5	7	8	3	9	6	2
7	3	8	9	2	6	4	5	1
9	6	2	5	4	1	7	8	3
4	5	6	1	9	2	3	7	8
8	7	1	6	3	4	5	2	9
3	2	9	8	7	5	6	1	4

Economie

Au Salon international de l'agriculture de Paris

La souveraineté alimentaire des nations en question

L'ouverture du Salon international de l'agriculture de Paris s'est déroulée cette année sans tension. Le président français Emmanuel Macron l'a visité en toute tranquillité et échangé avec les agriculteurs sans heurt, on dirait que la Baraka du Maroc a eu son effet, contrairement à l'édition précédente.

La présence du Maroc a marqué cette édition, puisqu'il était l'invité d'honneur pour la première fois dans l'histoire du salon. Emmanuel Macron a exprimé sa "grande joie et sa fierté" d'accueillir le Maroc, et cette invitation s'est déroulée dans une atmosphère sereine, malgré la polémique soulevée par certains médias sur les tomates marocaines, qui couvrent un tiers des besoins de la France, soit environ un million de tonnes consommées annuellement.

La souveraineté alimentaire, un enjeu géopolitique

Lors de la conférence de presse tenue le jour de l'ouverture du salon en présence de médias français et internationaux, le président Macron a mis en avant l'impact géopolitique sur la sécurité alimentaire, insistant sur le fait que "la souveraineté alimentaire pourrait devenir une arme dans les conflits géopolitiques".

Il a rappelé que la guerre entre la Russie et l'Ukraine a mis en évidence la vulnérabilité de l'approvisionnement en céréales, ces deux pays étant parmi les plus grands producteurs mondiaux aux côtés des États-Unis et de la France. "Personne ne peut garantir que cette arme ne sera pas utilisée dans les guerres futures", a-t-il averti.

Et d'ajouter : "Notre responsabilité aujourd'hui est d'assurer notre propre sécurité alimentaire et celle de nos enfants sur le sol français".

Par ailleurs, l'accord de libre-échange avec le Mercosur (pays d'Amérique du Sud) continue de diviser l'opinion publique en France. Il fait face à une vive opposition du gouvernement français, soumis à la pression des agriculteurs.

Sur le plan environnemental, M. Macron a souligné un dilemme clé : "Nous devons produire pour garantir la sécurité alimentaire des Français, mais aussi pour exporter." Cette déclaration satisfait surtout les grands producteurs agricoles, qui représentent l'essentiel du secteur. Toutefois,



beaucoup de petits agriculteurs français peinent à vivre de leur activité malgré la richesse du pays et l'importance de son marché intérieur.

Une présence marocaine remarquée

Le pavillon marocain au Salon de l'agriculture de Paris a été inauguré en présence du chef du gouvernement marocain, Aziz Akhannouch, et du ministre français des Affaires extérieures et de l'Europe, Jean-Noël Barrot.

Ce pavillon a offert une vitrine exceptionnelle aux produits du terroir marocains, fruits du savoir-faire de coopératives agricoles traditionnelles perpétuant des méthodes ancestrales. Grâce à la diversité géographique du Maroc – plaines, montagnes, zones désertiques – l'agriculture marocaine bénéficie d'une richesse unique, permettant aux producteurs de s'adapter aux défis climatiques et environnementaux.

Le pavillon marocain a attiré de nombreux visiteurs grâce à une offre variée de produits agricoles issus de différentes régions du Royaume. Il constitue une opportunité précieuse pour les coopératives marocaines de faire connaître leurs produits et de renforcer leur présence sur les marchés internationaux.

Certaines coopératives ne se contentent plus d'exporter des pro-

duits bruts mais investissent aussi dans leur transformation, grâce à des techniques modernes augmentant leur valeur ajoutée. Cette démarche améliore la compétitivité des produits marocains sur les marchés étrangers, qu'il s'agisse de l'agroalimentaire, du miel, des huiles, des dattes ou encore des plantes médicinales et aromatiques.

Cette dynamique est encouragée par l'Agence pour le développement agricole (ADA), dirigée par Mehdi Rifi, qui a déclaré : "Ce salon est une opportunité idéale pour mettre en avant la richesse et la diversité de l'agriculture marocaine."

Le public a également pu découvrir l'artisanat et la gastronomie marocains, à travers des activités culturelles et culinaires mettant en avant les plats traditionnels du pays.

Une coopération Maroc-France stratégique pour la souveraineté alimentaire

La coopération agricole entre le Maroc et la France représente une opportunité clé pour les deux pays. Le Maroc peut tirer profit de l'expertise technologique française en matière de sélection des semences, d'innovation agroalimentaire et d'optimisation des cultures. La France, confrontée à des défis climatiques croissants, peut s'inspirer du savoir-faire marocain dans la gestion des

ressources en eau, un domaine où le Maroc dispose d'une grande expérience.

La ministre française de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Annie Genevard, a, à cet égard, déclaré : "Face aux défis climatiques et aux mutations du secteur agricole, notre partenariat avec le Maroc apporte une dimension internationale forte à ce salon."

Et d'ajouter : "Nos agriculteurs ont beaucoup à apprendre les uns des autres. La France, qui fait face à des sécheresses de plus en plus fréquentes, peut bénéficier de l'expérience marocaine en matière de gestion de l'eau".

Ce partenariat est d'autant plus crucial pour le Maroc qui vise à renforcer sa "souveraineté alimentaire" malgré des défis majeurs : rareté croissante des ressources hydriques, changements climatiques imprévisibles et prolongés,

croissance de la demande alimentaire nationale.

La participation du Maroc au Salon international de l'agriculture de Paris constitue une reconnaissance de son rôle clé dans le secteur agroalimentaire mondial et un pas important vers une coopération renforcée avec la France et d'autres partenaires internationaux.

Paris : Yousef Lahlali

Maroc Telecom: Mohamed Benchâaboun nommé président du directoire

Le Conseil de surveillance a décidé de nommer Mohamed Benchâaboun, en qualité de président du directoire, en remplacement d'Abdeslam Ahizoune.

"Le Conseil de surveillance a pris acte de l'expiration des mandats des membres du directoire au 1er mars 2025 et a décidé de nommer, pour un mandat de deux années, soit jusqu'au 1er mars 2027, Mohamed Benchâaboun, en qualité de président du directoire, en remplacement d'Abdeslam Ahizoune", indique un communiqué de Maroc Telecom.

Cette nomination jouera un rôle déterminant dans le développement stratégique global des activités du Groupe Maroc Telecom, relève le communiqué.

A cette occasion, rapporte la MAP, le Conseil de surveillance a exprimé sa gratitude à M.Ahizoune

pour ses contributions exceptionnelles à la croissance du Groupe au cours des 27 dernières années.

Son leadership décisif a joué un rôle clé dans l'essor panafricain du Groupe Maroc Telecom, souligne la même source.

Par ailleurs, le Conseil de surveillance a également décidé de reconduire, pour un mandat de deux (2) années supplémentaires, soit jusqu'au 1er mars 2027, le mandat des autres membres du directoire, à savoir Brahim Boudaoud, Hassan Rachad, François Vitte et Abdelkader Maamar.

Enfin, le Conseil a adressé à M.Benchâaboun ses félicitations pour cette nomination et lui formule ses vœux de pleine réussite dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions.



Un levier essentiel pour la promotion de l'investissement et la création d'emplois

Focus sur l'amélioration du climat des affaires à Dakhla-Oued Eddahab

Une rencontre consacrée à l'examen des moyens à même d'améliorer le climat des affaires dans la région de Dakhla-Oued Eddahab a été organisée, lundi à Dakhla, sous le thème "Pour un environnement des affaires dynamique et un avenir économique durable".

Lors de cette rencontre, organisée par le Centre régional d'investissement (CRI) de Dakhla-Oued Eddahab, le wali de la région de Dakhla-Oued Eddahab, gouverneur de la province d'Oued Eddahab, Ali Khalil, a indiqué que la création du Comité régional de l'environnement des affaires contribuera à l'élaboration d'une feuille de route visant l'amélioration de l'environnement des affaires à l'horizon 2026.

Il s'agit de mettre en œuvre un plan d'action qui repose sur des chantiers prioritaires, notamment en termes d'amélioration du cadre juridique des affaires, d'optimisation des procédures, de digitalisation, et de déconcentration administrative, ainsi que la mobilisation

des financements, en vue d'assurer une relance économique favorisant l'innovation et la culture de l'entrepreneuriat, a poursuivi M. Khalil.

Après avoir souligné que le climat des affaires constitue un levier essentiel pour la promotion de l'investissement et la création d'emplois, il a mis en exergue le rôle crucial que joue le Comité national de l'environnement des affaires dans la mise en œuvre de plusieurs chantiers de réforme, notant que le Royaume a réussi à se positionner favorablement dans le classement de l'Indice de la facilité de faire des affaires, "ce qui nous incite à redoubler d'efforts afin de gagner la confiance des investisseurs privés, qu'ils soient marocains ou étrangers", rapporte la MAP.

Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part le gouverneur de la province d'Aousserd, Mohammed Rochdy, ainsi que des représentants de plusieurs services extérieurs, des élus et des acteurs des secteurs public et privé, le

wali a appelé les membres du Comité régional de l'environnement des affaires à s'engager pleinement pour réussir ce processus.

Il a également insisté sur l'importance de la synergie et de la convergence des efforts, en vue d'émettre des propositions et des solutions concrètes visant à améliorer le climat des affaires et à renforcer l'attractivité économique de la région.

Pour sa part, le président du Conseil régional, El Khattat Yanja, a mis en avant la dynamique d'investissement que connaît la région, riche en potentialités dans différents secteurs.

L'accompagnement de cette dynamique est tributaire de l'amélioration du climat des affaires, a-t-il poursuivi, appelant à la simplification des procédures administratives, et à l'adoption de solutions innovantes, afin de faire de la région, dans les années à venir, un véritable hub économique et une plateforme commerciale à vocation continentale et inter-

nationale.

De son côté, la directrice du climat des affaires au ministère de l'Investissement, de la Convergence et de l'Evaluation des politiques publiques, Ghita El Mahfoudi, a relevé que cette rencontre intervient dans le sillage de la dynamique que connaissent les provinces du Sud du Royaume, et dans le cadre de l'accélération de la réalisation de projets d'envergure.

La réussite des missions du Comité régional de l'environnement des affaires est tributaire de la conjugaison des efforts des différentes parties prenantes, en particulier les autorités locales, les établissements publics, les acteurs économiques et les représentants de la société civile, a-t-elle enchaîné, notant que l'amélioration du climat des affaires constitue un levier essentiel pour le développement de la région.

Pour sa part, la Directrice exécutive de l'Observatoire marocain de la très petite et moyenne entreprise, Amal El

Idrissi, a mis en avant le rôle axial des données économiques dans l'accompagnement des entreprises à l'échelle régionale.

Elle a, dans ce sens, fait savoir qu'une initiative portant sur la collecte et l'analyse des données en fonction des spécificités de la région a été lancée à Dakhla-Oued Eddahab, en collaboration avec les partenaires locaux, faisant observer que cette démarche permettra de disposer des informations précises au profit des décideurs et des acteurs économiques, dans l'optique d'élaborer des stratégies de développement efficaces.

A cette occasion, le directeur du CRI de Dakhla-Oued Eddahab, Mounir Houari, a présenté un exposé dans lequel il a mis en avant les missions et les rôles du Comité régional de l'environnement des affaires visant à promouvoir le développement économique, renforcer l'attractivité des investissements et accompagner la dynamique de développement que connaît la région dans différents secteurs.

Marsa Maroc opérera le terminal Ouest de Nador West Med

Marsa Maroc et la société Nador West Med ont signé la convention de concession relative au terminal Ouest de Nador West Med (NWM).

Le Conseil d'administration de Marsa Maroc a autorisé la signature des documents de concession du terminal Ouest du port Nador West Med portant sur une durée de 25 ans, indique un communiqué de la société.

Le terminal Ouest disposera de 1.440 mètres linéaires de quai, fondés à une profondeur de 18 mètres, et sera réparti en 2 sections : une première section de 900 mètres dédiée à l'activité conteneur et une

deuxième de 540 mètres pour le traitement des marchandises diverses, fait savoir le communiqué.

Ce nouveau terminal s'étendra sur une superficie de 60 hectares et sera équipé, à terme, de 8 portiques de quai (STS), de 24 portiques de parc (RTG) et de 4 grues mobiles de dernière génération.

Marsa Maroc mobilisera, avec ses partenaires, un investissement estimé à 280 millions d'euros pour la réalisation de la première phase de ce nouveau terminal dont la mise en service est prévue à partir de 2027, rapporte la MAP.

Fort de son expertise opérationnelle

et de ses partenariats solides avec des compagnies maritimes de renommée mondiale, Marsa Maroc déploiera les ressources nécessaires pour assurer le succès commercial du terminal Ouest.

Marsa Maroc dispose, désormais, dans son portefeuille de concessions de 3 terminaux de transbordement des conteneurs sur la façade méditerranéenne, renforçant ainsi son positionnement sur ce marché.

Avec le terminal Ouest, la capacité de traitement du trafic conteneurisé de Marsa Maroc sera portée à 9 millions d'EVP, dont près de 7 millions d'EVP dé-

diés au transbordement des conteneurs.

Marsa Maroc opère 25 terminaux dans 11 ports, pour un trafic total dépassant les 60 millions de tonnes.

Dans le cadre de sa nouvelle vision stratégique, Marsa Maroc ambitionne de renforcer sa position en Méditerranée tout en se positionnant comme partenaire portuaire, maritime et logistique intégré à l'international.

Cotée à la Bourse des valeurs de Casablanca, Marsa Maroc a pour actionnaire de référence le Groupe Tanger Med, développeur de plateformes portuaires, logistiques et industrielles.

Présentation de l'ouvrage "Le Sahara marocain: Terre de lumière et d'avenir" de Jean-Marie Heydt

L'ouvrage "Le Sahara marocain: Terre de lumière et d'avenir", de l'universitaire et écrivain franco-suisse Jean-Marie Heydt, a été présenté mardi à la Faculté des lettres et des sciences humaines de Mohammedia.

Initiée par l'Université Hassan II de Casablanca (UH2C), la cérémonie de présentation de cet ouvrage mettant en lumière le développement global que connaissent les provinces du Sud du Royaume, a été marquée par la présence d'un parterre d'universitaires, de chercheurs, d'étudiants ainsi que de personnalités du monde de la pensée et de la politique.

Ce livre de 315 pages se décline en six chapitres, à savoir "Repères historiques", "Les provinces du Sud", "Un étonnant potentiel", "Des infrastructures qui boostent les aménagements et les développements", "Une dynamique économique portée par des pôles de compétitivité", et "Sahara marocain, hub atlantique et leader d'une Afrique prospère - De grands projets pour le Maroc de demain".

À travers cet ouvrage, l'auteur propose une lecture approfondie de la réalité du Sahara marocain en retraçant les grandes étapes historiques de cette région, tout en mettant en avant les réalisations accomplies pour améliorer le quotidien de ses habitants.

Jean-Marie Heydt met l'accent également sur le processus de développement du Royaume ainsi que les projets et réformes mis en œuvre dans divers domaines, notamment politique, économique et social. Il met en exergue les atouts et potentialités dont regorgent les provinces du Sud, renforçant ainsi leur rôle clé dans le développement du Maroc et



du continent africain.

S'exprimant à cette occasion, le président de l'UH2C, Pr. Houssine Azeddoug, a souligné la vision globale qu'offre cet ouvrage de l'essor que connaissent les provinces du Sud du Royaume sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

M. Azeddoug a noté, dans une déclaration à la MAP, que cette cérémonie de présentation constitue une opportunité pour engager un débat entre universitaires, enseignants-chercheurs et étudiants autour du contenu de cet ouvrage, qui met en évidence de manière concrète le processus de développement dans les provinces du Sud.

Il a ajouté que l'auteur aborde cette dynamique avec une approche de recherche rigoureuse, intégrant les données les plus récentes sur les

avancées enregistrées dans les provinces du Sud, en particulier dans les domaines de l'économie, de l'énergie, du tourisme et des infrastructures.

De son côté, l'auteur du livre, Jean-Marie Heydt, a indiqué que cette rencontre constitue une occasion de présenter les grandes lignes de son ouvrage, qui offre une vision approfondie du Sahara marocain et des projets de développement réalisés ces dernières années, rappelant que ces initiatives ont permis aux provinces du Sud de devenir un pôle de référence dans plusieurs secteurs.

Il a fait remarquer que ce livre, qui se veut un ouvrage de référence pour illustrer le développement réel et la vie quotidienne des habitants des provinces du Sud, aussi bien pour les Marocains que pour leurs

homologues européens, reflète l'histoire riche et les grandes transformations de la région, et que ces mutations représentent une avancée majeure dans divers domaines.

De son côté, le doyen de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales (FSJES) d'Ain Chock, Abdellatif Komat, a affirmé que l'ouvrage met en lumière les avancées majeures réalisées dans le Sahara marocain et son positionnement géostratégique crucial à travers les grands projets en cours, notamment le port atlantique, l'ouverture des routes au sud du Sahara et leur extension vers les pays du Sud, ainsi que l'ouverture des Etats du Sahel sur le Maroc.

M. Komat, coordinateur de cette cérémonie de présentation du livre, a ajouté que cette rencontre vise à partager des idées et des informations avec les chercheurs et les étudiants sur les potentialités dont regorge le Sahara marocain, dans le cadre de la dynamique globale que connaît le Royaume.

Titulaire d'un doctorat en sciences humaines et sociales, ainsi que d'un diplôme d'études politiques européennes, Jean-Marie Heydt est membre de l'Observatoire d'études géopolitiques de Paris et du Centre d'étude et de prospective stratégique en France. Il a également occupé le poste de président du comité exécutif du Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe à Lisbonne.

Jean-Marie Heydt est enseignant-chercheur, observateur et expert international auprès de plusieurs organisations internationales. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont "Mohammed VI, la vision d'un Roi: actions et ambitions" (Éditions Favre, 2019).

Jazzablanca dévoile la programmation des soirées du Village pour sa 18^{ème} édition

Dans le cadre de sa 18^{ème} édition qui se tiendra du 3 au 12 juillet prochain, le Festival Jazzablanca a dévoilé, mardi, la programmation des soirées du Village.

Selon un communiqué des organisateurs, le Village, qui se réinvente cette année, sera pendant quatre soirs (du 6 au 9 juillet) au centre de l'expérience Jazzablanca, en offrant une immersion mêlant musique, art et convivialité autour de la Scène 21 et de la place centrale du Village.

Avec un line-up d'une grande exigence artistique, le Village proposera

un voyage au cœur de la nouvelle scène jazz internationale, tout en mettant en avant des artistes marocains et africains qui redéfinissent les genres, indique-t-on de même source.

Au programme, huit formations pour une expérience sonore pleine de contrastes et de surprises.

Le dimanche 6 juillet, Salif Keïta, icône de la musique mandingue, offrira un concert dans le cadre de sa tournée exclusive en 2025, où il revisite son répertoire en version acoustique. Aïta Mon Amour, duo formé par Widad Mjama et Khalil Epi, célébrera ensuite

le chant de l'aïta avec un dialogue entre tradition marocaine et influences électroniques.

Lundi 7 juillet, la chanteuse, auteure-compositrice et productrice tunisienne Emel présentera sa fusion entre sonorités folk, électroniques et influences nord-africaines. Elle fera la première partie du multi-instrumentiste Jordan Rakei, artiste néo-zélandais, qui livrera un concert où se croisent néo-soul, jazz contemporain et R&B.

Mardi 8 juillet, le groove londonien du groupe Waaju rencontrera l'univers

gnaoua du maâlem Majid Bekkas pour une fusion vibrante et colorée. Le même soir, Ezra Collective électrisera la scène avec son jazz puissant, teinté d'afrobeat et de hip-hop.

Enfin, le mercredi 9 juillet, Alfa Mist investira la scène pour dévoiler son approche unique du jazz contemporain. Suivra ensuite le concert de Tif, rappeur algérien installé en France, qui s'impose aujourd'hui comme l'une des voix montantes du rap.

D'autres noms viendront compléter cette programmation dans les semaines à venir, précisent les organisateurs.

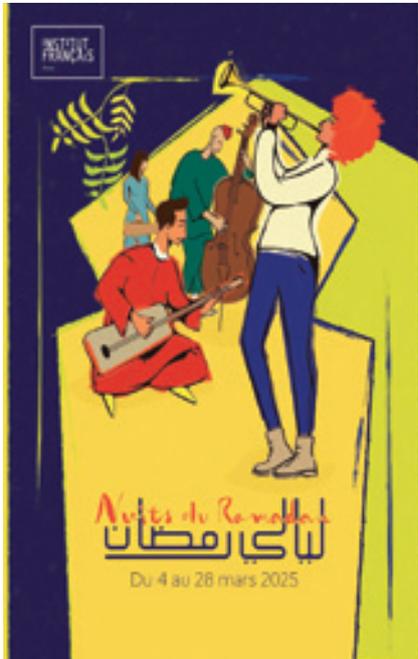
19^{ème} édition des "Nuits du Ramadan" à l'Institut français du Maroc

L'Institut français du Maroc organise, du 4 au 28 mars prochain dans plusieurs villes du Royaume, la 19^{ème} édition des "Nuits du Ramadan" sous le thème "Confluences méditerranéennes".

La Méditerranée, creuset des civilisations et trait d'union entre les rives du Sud et du Nord, sera au cœur de cette édition des Nuits du Ramadan qui invite les spectateurs à une exploration musicale et culturelle où chaque groupe contribue à tisser un récit riche et pluriel, célébrant ainsi "la diversité et l'unité de cet espace partagé", indique l'Institut dans un communiqué.

La programmation de cet événement a été conçue comme "une traversée dans les différentes villes du Royaume, où chaque représentation est une escale unique, un moment de rencontre entre le public et des artistes unis par une même mer, mais porteurs d'horizons variés", poursuit la même source.

Et d'ajouter que cette édition,



dont les activités culturelles se tiendront dans les différentes antennes de l'Institut français du Maroc, ambitionne de faire vivre l'esprit des Nuits du Ramadan à travers notamment la célébration de la spiritualité, de la mémoire et de la diversité culturelle.

Initiées pour la première fois en 2007 par l'Institut français d'El Jadida, puis étendues à toutes les antennes de l'Institut français du Maroc, "Les Nuits du Ramadan" sont devenues un rendez-vous incontournable pour célébrer le mois sacré à travers la musique et la culture.

Cet événement est parvenu, en près de 20 ans, à rassembler plus de 20.000 passionnés de musique, dans une ambiance familiale et conviviale.

Le but est de mettre à l'honneur les scènes musicales marocaine et française, tout en offrant un espace privilégié d'échanges interculturels et intergénérationnels permettant de diffuser les valeurs universelles de dialogue, de respect, de tolérance et de partage qui caractérisent les musiques du monde.

Bouillon de culture

Spectacle

Le théâtre Riad Sultan de Tanger abrite, vendredi, le spectacle de danse "UP" de Fouad Boussouf. Chorégraphe, danseur et professeur, Fouad Boussouf a suivi une formation de danse hip-hop, tout en nourrissant un esprit de curiosité pour les autres pratiques.

Ses spectacles mêlent les styles et les pratiques, les rythmes et les influences, pour créer un lieu de partage et de transmission.

Vernissage

Le vernissage de l'exposition "Místicos de las dos orillas" (Mystiques des deux rives) aura lieu, vendredi, à l'Institut Cervantes de Tétouan.

L'exposition propose au public de découvrir et d'approfondir le sujet de la spiritualité grâce à une sélection d'œuvres, qui ont influencé de manière décisive l'histoire des religions et des cultures d'Orient et d'Occident.

Cette exposition bibliographique donnera à voir des œuvres originales et des études de grands maîtres de la spiritualité, avec des copies disponibles en format physique et électronique.

Ramadan sur la chaîne Athakafia

La chaîne Athakafia qui donne accès à la culture et à la création artistique sous toutes leurs formes a renforcé sa programmation à l'occasion du mois sacré de Ramadan.

Une programmation riche, variée, et propice à l'esprit de ce mois de spiritualité et surtout en phase avec le nouveau rythme de vie des téléspectateurs pendant ce mois béni.

De l'histoire au patrimoine, en passant par l'éducation, l'art, l'environnement et la science.

Bref, des émissions éclectiques parmi lesquelles :

1-Wataiqiyat Athakafia:

Les Kasbahs d'Ouarzazate :
Les jardins historiques de Marrakech :

2-Documentaire :

La résistance culturelle à la colonisation au Maroc

Ce documentaire préparé et réalisé par le journaliste Bassem Al Hour réunit 20 intervenants : historiens, chercheurs, intellectuels et créateurs marocains.

A la découverte du cheval et de l'art de la Thouridaou Maroc

(Emission préparée par Siham Faouzi et réalisée par Youssef Watik).

Le parcours exceptionnel de Feu El Arbi Ben Tarka

(Documentaire préparé par Jihane Maïna et réalisé par Idriss Abdelkhaleq).

3-L'interview Culture :

La grille de programmes de la chaîne Athakafia s'est confortée avec l'émission « L'interview Culture » qui reçoit des personnalités du monde de l'art et de la littérature pour explorer les univers multiples de la culture et ses diverses formes.

L'émission est préparée par Mouhssine Bentaj, Mounia Mansour, Siham Fawzi, Alaeddine Al Ouatani, Yasmine Deghouchi et Mounia Marrouch.

La réalisation est assurée par Siham Bensouda, Mounir Abassi et Hanane Zidi.

4-Livre en mémoire :

« Livre en mémoire » est une émission qui dévoile les livres qui ont changé la vie d'une éminente personnalité publique.

A chaque épisode, le journaliste Bassim El Hour rencontre son invité, parcourt les rayonnages de sa mémoire littéraire et plonge dans ses souvenirs parsemés de lectures passionnantes.

Cette émission est présentée par Bassim El Hour.

Elle est réalisée par Tawfik Moustablid, Abdelaali Baiddaoui et Youssef Watik.

5-Al Bahit :

Lewaqf scientifique au Maroc :
Les recherches scientifiques thématiques sur l'eau :

L'émission « Al Bahit » est présentée par le journaliste Younes El Baddioui et réalisée par Tawfiq Moustablid.

6-Atlas Al Maghrib:

L'histoire du soufisme dans le nord du Maroc

Essaouira entre histoire et ouverture civilisationnelle

L'émission est préparée par Hamid Marjani et réalisée par Mounir El Abbassi.

7-la Khachaba :

Théâtre pour enfant
Théâtre de quartier

Cette émission présentée par Imane Kada est réalisée par Hanane Zidi.

8-Sira wa Massar

L'univers littéraire de Mohamed Achaari

(Emission présentée par Souad El Yaakoubi et réalisée par Widat Tafgui).

9-Musées et Monuments :

Le Musée Dar Al-Bahar :
Musée Barid Al Maghrib :
(Emission préparée par Jalila Hadfaoui).



10-Tadkirat Cinéma

La relation entre le cinéma et la société
Le film documentaire
(Emission présentée par Fatima Yahdi et réalisée par Abdelghafour Mouhib).

11-Dans l'Enceinte du Madih

Le Madih dans l'art ghamati
La femme et le Tarab ghamati
(Emission préparée par Dalal Seddiki et réalisée par HibaSrayi).

12-Ya Mouja Ghani

Mohamed Benabdellalam :
(Emission préparée par Dalal Seddiki et réalisée par Hiba Srayi).

13-Maa Taroub

Voyage dans le monde du chant religieux

(Emission préparée par Taroub El Bayati et réalisée par AbdelaliBaiddaoui).

14-Roueya

Institut Mohammed VI pour la formation des imams, morchidines et morchidates
L'émission est préparée par Samira El Gharbali et réalisée par Idriss Abdelkhalek.

15-Ecologica

Les Oasis du Maroc : un patrimoine écologique

16-Linikach

Le concept de la modernité au Maroc
L'enseignement de l'histoire au Maroc
L'émission «Linikach» est présentée par Mounia Mansour et réalisée par Siham Bensouda.

17- Zamane Takafia

(Magazine culturel présenté par Siham Faouzi, Rachid Hanine et Jihane Mayna).

18-Marou Mine Houana :

C'est un documentaire qui relate l'histoire de ces artistes, écrivains, poètes, photographes ou peintres étrangers qui sont tombés sous le charme du Maroc.

(Emission présentée par Yasmine Dghoughi).

19- Spécial

La deuxième édition du Festival du livre anglais de Marrakech

(Spécial préparé par Yasmine Daghoughi).

Yassine Adnan... Parcours de créativité entre roman et poésie

(Spécial présenté par Alaeddine El Ouatani et réalisé par Siham Bensouda).

Mohamed Ait Lamine – Entre critique et réflexion sur la culture et la pensée

(Spécial présenté par Alaeddine El Ouatani et réalisé par Taïb Reguib).

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'INTERIEUR
PROVINCE D'ESSAOUIRA
COMMUNE MEJJI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 01/2025/CM

Le **jeudi 20 mars 2025 à 11H00**, il sera procédé dans le siège de la Commune Mejj, à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix, pour :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE ROUTE NON CLASSEE RELIANT LA RN N8 A DOUAR AIT BEKHA PASSANT PAR DOUARS LAHMIDATE, AIT BOUTAOUR, AIT LEMMAYDI, AIT AHMED BEN ET AIT EL GOURAA SUR UN LINEAIRE DE 6.340 KM, ALA COMMUNE MEJJI, PROVINCE D'ESSAOUIRA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Vingt-huit mille Dirhams (28 000,00) Dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : **Un million quatre cent mille cent soixante-dix-neuf Dirhams vingt centimes (1.400.179,20 DH TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 304 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hjiya 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Un dossier technique comprenant :

Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'équipement :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
B	B1etB3	4

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 1007/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
COMMUNE D'OUD AMIL

Avis d'appel d'offres ouvert national n° OA/04/2025

Le **lundi 7 avril 2025 à onze (11) heures**, il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune d'Oud Amil, sis au quartier administratif Oud Amil province de Taza à l'ouverture des plus relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° OA/04/2025 du 7 avril 2025, pour :

Travaux de création d'une place publique à Oud Amil - Province de Taza -

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux millions sept cent cinquante-deux mille trois cent vingt dirhams (2 752 320,00 DHS) toute taxe comprise.**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cinquante mille dirhams (50 000,00 DHS).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification ci-après :

Secteur	Classe	Qualifications exigées
V : Aménagement d'espaces verts et jardins	I	VI : Aménagement d'espaces verts et jardins

N° 1008/PA

الجمهورية المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
أكاديمية إقليمية للتربية والتعليم والتكوين
المنطقة الحضرية لسلا مكنة
إدارة إقليمية من سلا سليمان

Programme prévisionnel triennal

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage de la direction provinciale du MINPS de Sidi Slimane envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après:

a) Prestations de travaux

Année budgétaire : 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication
1	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE 20 ECOLES PIONNIERES RELEVANT DE LA DP DE SIDI SLIMANE.	DIVERSES COMMUNES RURALES/ URBAINES	9 900 000,00	AOO national	DEBUT AVRIL
2	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE 3 COLLEGES PIONNIERES RELEVANT DE LA DP DE SIDI SLIMANE.	COLLEGES ZELAKA BEN YASSINE SAFPASSAF	2 000 000,00	AOO national	DEBUT AVRIL
3	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'INTERNAT DU LYCEE KACEM AMINE A LA COMMUNE DAK BEL AMRI A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE.	COMMUNE DAK BEL AMRI	2 000 000,00	AOO national	AVRIL
4	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MURS DE CLOTURE DE 2 ECOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DP DE SIDI SLIMANE.	ECOLE LAAROUSSYI N. ECOLE 2 MARS	550 000,00	AOO national	Mai
5	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MURS DE CLOTURE DU COLLEGE BEN YASSINE RELEVANT DE LA DP DE SIDI SLIMANE.	COLLEGE BEN YASSINE	400 000,00	AOO national	Mai
6	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MURS DE CLOTURE DU COLLEGE SAFPASSAF RELEVANT DE LA DP DE SIDI SLIMANE.	COLLEGE SAFPASSAF	400 000,00	AOO national	Mai
7	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS SANITAIRES DANS LES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE.	DIVERSES ECOLES	*****	AOO national	Juillet
8	BRANCHEMENT EN EAU	LYCEE MISAADA ECOLE OLEED BEN BEN	50 000,00	AOO SIMPLIFIE	Juillet
9	BRANCHEMENT EN ELECTRICITE	LYCEE MISAADA ET 3 ECOLES	100 000,00	AOO SIMPLIFIE	Juillet
10	SEPARATION DES COMPTES	ECOLIS ET COLLEGES	100 000,00	AOO SIMPLIFIE	Juillet
11	TRAVAUX D'EXTENSION DE 8 ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES PAR 10 SALLES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE.	8 COMMUNES RURALES	2 220 000,00	AOO national	Juillet
12	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INTERNAT DU LYCEE AL KHANSSAB A LA COMMUNE AZHAR A LA PROVINCE SIDI SLIMANE.	COLLEGE KHANSSAB	7 000 000,00	AOO national	Juillet
13	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE 8 SALLES DE CLASSES EN PREFABRIQUE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DP DE SIDI SLIMANE.	COMMUNES DAK BEL AMRI BOUMAZZ	2 000 000,00	AOO national	Juillet

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes

Année budgétaire : 2026

Objet	Lieu d'exécution
TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DES ECOLES PIONNIERES RELEVANT DE LA DP DE SIDI SLIMANE.	DIVERSES COMMUNES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS SANITAIRES DANS LES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE.	DIVERSES COMMUNES
TRAVAUX D'EXTENSION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES PAR DES SALLES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE.	DIVERSES COMMUNES
TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES SALLES DE CLASSES EN PREFABRIQUE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DP DE SIDI SLIMANE.	DIVERSES COMMUNES

Année budgétaire : 2027

a) Prestations de travaux

Projet	Lieu d'exécution
TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DES ECOLES PIONNIERES RELEVANT DE LA DP DE SIDI SLIMANE.	DIVERSES COMMUNES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS SANITAIRES DANS LES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE.	DIVERSES COMMUNES
TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES SALLES DE CLASSES EN PREFABRIQUE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DP DE SIDI SLIMANE.	DIVERSES COMMUNES
TRAVAUX D'EXTENSION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES PAR DES SALLES D'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE.	DIVERSES COMMUNES

b) Services

Projet	Lieu d'exécution
PRESTATION DE NETTOYAGE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET SIEGES DE LA DP	ETABLISSEMENTS SCOLAIRES ET SIEGES DE LA DPSS

N° 056/PC

Royaume du Maroc

Ministère de l'Équipement et de l'Énergie



وزارة التجهيز و
الطاقة

Programme prévisionnel triennal

Maître d'ouvrage : Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz

Année budgétaire: 2025.

Le programme prévisionnel des marchés que la Direction Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes, 2026 et 2027 est présenté ci-après:

a) Prestations de travaux

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Programme de Réduction des Départits Territoriales et Sociales dans le monde rural (Achèvement des travaux d'aménagement de la liaison reliant Agghar et Trouyaline et aménagement des bretelles des douars avoisinants sur 16,6km - Province d'Al Haouz)	Al Haouz	37	AOO	Avril	
2	Programme de Réduction des Départits Territoriales et Sociales en Milieu Rural Objet : Travaux de construction du corps de chaussée, traitement de l'environnement et réparation des dégâts de crue de la RP 2096 du PK 30+000 au PK 39+000 - Province d'Al Haouz	Al Haouz	13	AOO	Mars	
3	Programme de Réduction des Départits Territoriales et Sociales en Milieu Rural Objet : Travaux de construction du corps de chaussée, traitement de l'environnement et réparation des dégâts de crue de la RP 2096 du PK 30+000 au PK 30+000 - Province d'Al Haouz	Al Haouz	13	AOO	Avril	
4	Programme de Réduction des Départits Territoriales et Sociales en Milieu Rural Objet : Achèvement des travaux d'aménagement de la liaison reliant Douar Imergen et Douar Taghouchit sur 13,5 Km situé à la CT Tighdoune Lot 1 sur 9,57 à partir de Douar Imergen (Province d'Al Haouz)	Al Haouz	18,5	AOO	Février	
5	Programme de Réduction des Départits Territoriales et Sociales dans le monde rural Achèvement des travaux de renouvellement de la couche de surface et de traitement de l'environnement de la RP2009 du PK2+000 au PK11+000 sur 14 Km (Province d'Al Haouz).	Al Haouz	5,8	AOO	Avril	
6	Plan de campagne 2025 Travaux de traitement de la chaussée - enrobé bitumineux à chaud de la RN9 entre PK 339+300 au PK 348+300 sur des sections discontinues	AL HAOUZ	1,8	AOO	Mars	
7	Renouvellement de la couche de surface de la RR20 du PK 8+05 au PK 13+600 et traitement des voies cyclables	AL HAOUZ	8,5	AOO	Avril	
8	Réparation des dégâts de crues sur la RNC reliant RN7 - Tizne Ousseim - (TNS)	AL HAOUZ	7	AOO	Avril	
9	Renforcement et traitement de l'environnement sur la RNC reliant RN7 - Agghar (TNS)	AL HAOUZ	7	AOO	Avril	
10	Rectification du tracé en plan sur la RP2009 entre PK 31+000 et PK 33+000	AL HAOUZ	3	AOO	Avril	
11	Aménagement d'un carrefour avec une RNC au PK 43+000 de la RP2009	AL HAOUZ	1	AOO	Avril	
12	Aménagement d'un carrefour entre la RN9 et la RP206 au PK 319+300 de la RN9	AL HAOUZ	1	AOO	Avril	
13	Fourniture et pose des glissières et des dispositifs de sécurité sur le réseau routier de la DPSE	AL HAOUZ	2	AOO	Juin	

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Élargissement et renforcement de la chaussée + Traitement des points de glissement de la RP2030 du PK4+000 au PK12+000	AL HAOUZ
2	Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art aux PK9+700 de la RP2009 - Province d'Al Haouz	
3	Travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art au PK1+100 de la RP2010 - Province d'Al Haouz	
4	Réparation des Dégâts de crues sur la RP206 du PK9+000 au PK11+000	
5	Travaux d'aménagement de l'accès à la partie centrale du tunnel d'Ourka sur 13 km - Province d'Al Haouz	

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Construction de la RP2030 du PK 31+000 au PK 43+000	Al Haouz
2	Construction de la RP2036 du PK8+000 au PK12+000	
3	Élargissement et renforcement de la RP2008 du PK2+000 au PK18+000	
4	Élargissement et renforcement de la RP2013 du PK 11+300 au PK 13+800	
5	Élargissement et renforcement de la RR209 du PK 49+000 au PK 69+000	
6	Travaux de déboulement de la RP207 du PK13+000 au PK13+000	Al Haouz
7	Travaux de suppression des points de coupure sur la RR 204 au Pks suivants PK 4+000 PK 6+000 PK 8+000	Al Haouz

b) Prestations de fournitures

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Mois de publication	Observation
1	Fourniture des panneaux de signalisation vertical pour la DPETL d'Al Haouz	0,3	DPETL AL HAOUZ	AOO	Avril	
2	Fourniture d'émulsion de bitumen destinée à l'entretien pour la DPETL d'Al Haouz	0,25	DPETL AL HAOUZ	AOO	Avril	
3	Fourniture des matériaux de construction destinés à l'entretien pour la DPETL d'Al Haouz	0,1	DPETL AL HAOUZ	AOO	Avril	

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Fourniture des panneaux de signalisation vertical pour la DPETL d'Al Haouz	DPETL AL HAOUZ
2	Fourniture d'émulsion de bitumen destinée à l'entretien pour la DPETL d'Al Haouz	DPETL AL HAOUZ
3	Fourniture des matériaux de construction destinés à l'entretien pour la DPETL d'Al Haouz	DPETL AL HAOUZ

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Fourniture des panneaux de signalisation vertical pour la DPETL d'Al Haouz	DPETL AL HAOUZ
2	Fourniture d'émulsion de bitumen destinée à l'entretien pour la DPETL d'Al Haouz	DPETL AL HAOUZ
3	Fourniture des matériaux de construction destinés à l'entretien pour la DPETL d'Al Haouz	DPETL AL HAOUZ

c) Prestations de services

Année budgétaire 2025

N°	Objet	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période	Observation
1	ÉTUDE DE RECONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART AU PK 38+300 de la RP2017 - Province d'Al Haouz	0,15	AL HAOUZ	AOO	Mars	
2	Programme de Réduction des Départits Territoriales et Sociales en Milieu Rural Objet : Contrôle topographique et contrôle de qualité des Travaux de construction du corps de chaussée, traitement de l'environnement et réparation des dégâts de crue de la RP 2096 du PK 30+000 au PK 39+000 - Province d'Al Haouz	0,3	AL HAOUZ	AOO	Mars	
3	Programme de Réduction des Départits Territoriales et Sociales en Milieu Rural Objet : Contrôle topographique et contrôle de qualité des Travaux de construction du corps de chaussée, traitement de l'environnement et réparation des dégâts de crue de la RP 2096 du PK 30+000 au PK 30+000 - Province d'Al Haouz	0,25	AL HAOUZ	AOO	Mars	
4	Programme de Réduction des Départits Territoriales et Sociales en Milieu Rural Objet : Contrôle topographique et contrôle de qualité de l'achèvement des travaux d'aménagement de la liaison reliant Douar Imergen et Douar Taghouchit sur 13,5 Km situé à la CT Tighdoune Lot 1 sur 9,57 à partir de Douar Imergen (Province d'Al Haouz)	0,28	AL HAOUZ	AOO	Mars	
5	Plan de campagne 2025 - Contrôle de qualité des Travaux de traitement de la chaussée - enrobé bitumineux à chaud de la RN9 entre PK 339+300 au PK 348+300 sur des sections discontinues	0,09	AL HAOUZ	AOO	Mars	
6	Contrôle de qualité des travaux de Renouvellement de la couche de surface de la RR20 du PK 8+05 au PK 13+600 et traitement des voies cyclables	0,15	AL HAOUZ	AOO	Mars	
7	Contrôle de qualité des travaux de Réparation des dégâts de crues sur la RNC reliant RN7 - Tizne Ousseim - (TNS)	0,15	AL HAOUZ	AOO	Mars	
8	Contrôle de qualité des travaux de Renforcement et traitement de l'environnement sur la RNC reliant RN7 - Agghar (TNS)	0,15	AL HAOUZ	AOO	Mars	
9	Contrôle de qualité des travaux de Rectification du tracé en plan sur la RP2009 entre PK 31+000 et PK 33+000	0,1	AL HAOUZ	AOO	Mars	
10	Contrôle de qualité des Travaux d'Aménagement d'un carrefour avec une RNC au PK 43+000 de la RP2009	0,1	AL HAOUZ	AOO	Mars	
11	Contrôle de qualité des Travaux d'Aménagement d'un carrefour entre la RN9 et la RP206 au PK 319+300 de la RN9	0,1	AL HAOUZ	AOO	Mars	

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Contrôle topographique et contrôle de qualité des Travaux d'Élargissement et renforcement de la chaussée + Traitement des points de glissement de la RP2030 du PK4+000 au PK12+000	AL HAOUZ
2	Contrôle topographique et contrôle de qualité des Travaux de Reconstruction d'un ouvrage d'art au PK9+700 de la RP2009 - Province d'Al Haouz	AL HAOUZ
3	Contrôle de qualité des Travaux Réparation des Dégâts de crues sur la RP206 du PK9+000 au PK11+000	AL HAOUZ

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
1	Contrôle topographique et contrôle de qualité des Travaux de Construction de la RP2030 du PK 31+000 au PK 43+000	AL HAOUZ
2	Contrôle topographique et contrôle de qualité des Travaux de Construction de la RP2036 du PK8+000 au PK12+000	AL HAOUZ
3	Contrôle topographique et contrôle de qualité des Travaux d'Élargissement et renforcement de la RP2008 du PK 21+300 au PK 33+800	AL HAOUZ
4	Contrôle topographique et contrôle de qualité des Travaux d'Élargissement et renforcement de la RR209 du PK 49+000 au PK 69+000	AL HAOUZ
5	Contrôle topographique et contrôle de qualité des Travaux de déboulement de la RP207 du PK13+000 au PK13+000	AL HAOUZ
6	Contrôle topographique et contrôle de qualité des Travaux de suppression des points de coupure sur la RR 204 au Pks suivants :	AL HAOUZ

Royaume du Maroc



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts - Direction Régionale de l'Agriculture Beni Mellal-Rhénoua, Direction Provinciale de l'Agriculture d'Arzila

Programme Prévisionnel Triennal (2025-2026-2027)

Maître d'ouvrage : Direction Provinciale d'Agriculture d'Arzila
Année budgétaire (N) : 2025

Le programme prévisionnel des marchés que la Direction Provinciale d'Agriculture d'Arzila envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026 et 2027 est présenté ci-après :

a) PRESTATIONS DES TRAVAUX

Année budgétaire 2025						
N°	Objet ¹⁾	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observat ²⁾
1	Aménagement d'une route	Sidi Yaacoub	224 000,00	Appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix	Fevrier 2025	Reservé
2	Bétonnage des ségias et réalisation des ouvrages d'art 3 km (DZ)	Sidi Yaacoub	2 000 000,00	Appel d'offres ouvert national sur offres de prix	Janvier 2025	Reservé
3	Bétonnage des ségias et réalisation des ouvrages d'art 2,5 km (DZ)	Sidi Yaacoub	1 000 000,00	Appel d'offres ouvert national sur offres de prix	Fevrier 2025	Reservé
4	Aménagement de 20km de pistes rurales	Sidi Yaacoub	13 900 000,00	Appel d'offres ouvert international sur offres de prix	Fevrier 2025	
5	Bétonnage des ségias et réalisation des ouvrages d'art (PADZAR)	Zaouiat Ahamed Tizi Tazi Ouarzazati	4 000 000,00	Appel d'offres ouvert national sur offres de prix	Fevrier 2025	Reservé
6	Aménagement des points d'eau : un bassin d'accumulation des eaux de pluvie et une source (PADZAR)	Ait Oukafit	320 000,00	Appel d'offres ouvert national sur offres de prix	Janvier 2025	Reservé
7	Création de deux points d'eau pour abreuvement du cheptel (PADZAR)	Anzoul, Tifer N'ait Hamou	530 414,00	Appel d'offres ouvert national sur offres de prix	Janvier 2025	Reservé
8	Équipement de deux points d'eau pour abreuvement du cheptel (PADZAR)	Anzoul, Tifer N'ait Hamou	572 400,00	Appel d'offres ouvert national sur offres de prix	Janvier 2025	Reservé
9	Travaux d'entretien et d'aménagement des logements administratifs de fonction de la DPA d'AZZAL	Logements administratifs DPA AZZAL	48 520,00	Appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix	Mars 2025	
10	Travaux d'aménagement, d'entretien et de réparation des bâtiments administratifs	Siège de la DPA d'Arzila	141 000,00	Appel d'offres ouvert national sur offres de prix	Mars 2025	Reservé

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet ¹⁾	Lieu d'exécution
1	Projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau des CT de Sidi Yaacoub	Sidi Yaacoub
2	Projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau des CT de Ait Majden, Province de Arzila	Ait Majden
3	Projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau des CT de Ouacala, Province de Arzila	Ouacala
4	Projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau des communes territoriales Foum jemas, Tabia et Béni Hassan	Foum jemas, Tabia et Béni Hassan
5	PADDZAR (Bétonnage des ségias et réalisation des ouvrages d'art)	La zone d'action de la DPA d'Arzila
6	PADDZAR (Aménagement des points d'eau: citernes enterrées)	La zone d'action de la DPA d'Arzila
7	PADDZAR (Création des points d'eau pour abreuvement du cheptel)	La zone d'action de la DPA d'Arzila
8	PADDZAR (Équipement des points d'eau pour abreuvement du cheptel)	La zone d'action de la DPA d'Arzila
9	PADDZAR (Aménagement de pistes)	La zone d'action de la DPA d'Arzila
10	Opérations immobilières et équipement (Support et services polyvalents)	Siège de La DPA Arzila.

Année budgétaire 2027

N°	Objet ¹⁾	Lieu d'exécution
1	Projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau des CT de Sidi Yaacoub	Sidi Yaacoub
2	Projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau des CT de Ait Majden, Province de Arzila	Ait Majden
3	Projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau des CT de Ouacala, Province de Arzila	Ouacala
4	Projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau des communes territoriales Tinqi ; Taouza et Mly Aissa Ben Driss	Tinqi, Taouza et Mly Aissa Ben Driss
4	Projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau des communes territoriales Foum jemas, Tabia et Béni Hassan	Foum jemas, Tabia et Béni Hassan

b) PRESTATIONS DE FOURNITURES

Année budgétaire 2025						
N°	Objet ¹⁾	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observat ²⁾
1	Achat et livraison d'un camion à distribution mécanique porté par tracteur agricole de puissance moyenne (75 à 90 CV) au service de la zone d'action de la DPA d'Arzila	Sidi Yaacoub	200 000,00	Appel d'offres ouvert national sur offres de prix	Janvier 2025	Reservé
2	Équipement de 2 coopératives de produits laitiers	Sidi Yaacoub	150 000,00	Appel d'offres ouvert national sur offres de prix	Fevrier 2025	Reservé
3	Acquisition de kit matériel au profit de deux coopératives pour l'entretien des plantations arboricoles au niveau de la province d'Arzila	Sidi Yaacoub	340 000,00	Appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix	Janvier 2025	Reservé
4	Achat des produits chimiques pour le fonctionnement des administrations anti-gazi au profit de la coopérative Ait Bouagga des producteurs agricoles	Tabat	340 000,00	Appel d'offres ouvert national sur offres de prix	Fevrier 2025	Reservé
5	Achat de matériel technique pour la valorisation des résines de saïbe au profit du GIE Zepou Ait Aitah	Ait Aitah	220 000,00	Appel d'offres ouvert national sur offres de prix	Fevrier 2025	Reservé
6	Achat et livraison de 40 tonnes matériel pour l'abreuvement du cheptel	La zone d'action de la DPA d'Arzila	200 000,00	Appel d'offres ouvert national sur offres de prix	Fevrier 2025	Reservé
7	Achat de matériel informatique pour le fonctionnement de la DPA	Siège de la DPA AZZAL	140 000,00	Appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix	Fevrier 2025	Reservé
8	Acquisition matériel de bureau	Siège de la DPA AZZAL	10 000,00	Appel d'offres ouvert national sur offres de prix	Fevrier 2025	Reservé

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet ¹⁾	Lieu d'exécution
1	Projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau des CT de Sidi Yaacoub	Sidi Yaacoub
2	Projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau des CT de Ait Majden et Ouacala, Province de Arzila	Ait Majden et Ouacala
3	Projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau des communes territoriales Foum jemas, Tabia et Béni Hassan	Foum jemas, Tabia et Béni Hassan
4	Achat de matériel au profit de deux coopératives	Anzoul et Zaouiat Ahamed

Année budgétaire 2027

N°	Objet ¹⁾	Lieu d'exécution
1	Projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau des CT de Sidi Yaacoub	Sidi Yaacoub
2	Achat de matériel au profit d'une coopérative	Ait Bouacali
3	Projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau des CT de Ait Majden et Ouacala, Province de Arzila	Ait Majden et Ouacala
4	Projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau des communes territoriales Tinqi ; Taouza et Mly Aissa Ben Driss	Tinqi, Taouza et Mly Aissa Ben Driss
5	Projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau des communes territoriales Foum jemas, Tabia et Béni Hassan	Foum jemas, Tabia et Béni Hassan

c) Prestations de services

Année budgétaire 2025						
N°	Objet ¹⁾	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période	Observat ²⁾
1	Étude technique	Sidi Yaacoub	54 000,00	Appel d'offres ouvert national sur offres de prix	Fevrier 2025	Reservé
2	Consultation architecturale pour la construction d'un centre de collecte de lait (DZ)	Sidi Yaacoub	24 000,00	Appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix	Fevrier 2025	
3	Étude technique et suivi pour la construction d'un centre de collecte de lait (DZ)	Sidi Yaacoub	10 000,00	Appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix	Fevrier 2025	
4	Étude géométrique pour la construction d'un centre de collecte de lait (DZ)	Sidi Yaacoub	10 000,00	Appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix	Fevrier 2025	

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet ¹⁾	Lieu d'exécution
1	Projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau des CT de Sidi Yaacoub	Sidi Yaacoub
2	Projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau des CT de Ait Majden et Ouacala, Province de Arzila	Ait Majden et Ouacala
3	Projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau des communes territoriales Foum jemas, Tabia et Béni Hassan	Foum jemas, Tabia et Béni Hassan
4	Achat de matériel au profit de deux coopératives	Anzoul et Zaouiat Ahamed

Année budgétaire 2027

N°	Objet ¹⁾	Lieu d'exécution
1	Projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau des CT de Sidi Yaacoub	Sidi Yaacoub
2	Achat de matériel au profit d'une coopérative	Ait Bouacali
3	Projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau des CT de Ait Majden et Ouacala, Province de Arzila	Ait Majden et Ouacala
4	Projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau des communes territoriales Tinqi ; Taouza et Mly Aissa Ben Driss	Tinqi, Taouza et Mly Aissa Ben Driss
5	Projet de diversification des systèmes de production et la promotion de l'auto-emploi au niveau des communes territoriales Foum jemas, Tabia et Béni Hassan	Foum jemas, Tabia et Béni Hassan

POUR LE DIRECTEUR PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE D'ARZILA

¹⁾ Fobjet exact de la prestation, avec indication, le cas échéant, du lieu d'exécution y compris la commune, de la province ou de la préfecture et de la région concernée.

²⁾ la mention « Réservé », si le marché est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

³⁾ Fobjet sommaire du projet envisagé.

⁴⁾ Fobjet sommaire du projet envisagé.

⁵⁾ Fobjet exact de la prestation

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE
DAR BOUAZZA
Avis d'appel d'offres
ouvert national
sur offres des prix
n° 06/2025
(Séance publique)

Le Mardi 25 Mars 2025 à 11 heures, il sera procédé à la salle de réunion au siège de la commune Dar Bouazza, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 06/2025 du 25 Mars 2025 pour la création de site web de la Commune Dar Bouazza.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : 30 000,00 DHS TTC (TRENTE MILLE DIRHAMS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 500,00 DHS (CINQ CENT DIRHAMS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30,31,32 et 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

N° 1009/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE NOUACEUR
COMMUNE DAR
BOUAZZA

Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié sur offres
des prix n° 07/2025
(Séance publique)

Le Jeudi 13 Mars 2025 à 11heures, il sera procédé, aux bureaux de la Commune Dar Bouazza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 07/2025 du 13 Mars 2025 pour l'achat de matériel informatique et logiciels.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage est fixé à la somme de : 812.052,00 DHS TTC (HUIT CENT DOUZE MILLE CINQUANTE-DEUX DIRHAMS TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 13.000,00 DHS (TREIZE MILLE DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans dans le bureau de service des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-9 du règlement de consultation.

N° 1010/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
DE BOULEMANE
CAIDAT OUTAT EL HAJ
COMMUNE EL ORJANE
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIÉ SUR
OFFRE DES

Le 13 Mars 2025 à 12h 00min, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune EL ORJANE, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres des prix N° : 01/CEO/2025, relatif aux TRAVAUX DE CLOTURE DES CIMETIERES AUX DOUARS TIRNEST ET EL ORJANE, COMMUNE EL ORJANE, CAIDAT OUTAT EL HAJ, PROVINCE DE BOULEMANE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre-vingt-treize mille sept cent trente-deux dirhams et 00 centime (93.732,00 dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de mille huit cent cinquante dirhams et zéro centime (1 850,00 dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 1011/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE BOULEMANE
COMMUNE DE BOUENKA
PROGRAMME PRÉVISIONNEL TRIENNAL
Maître d'ouvrage : Commune De Bouenka
Année budgétaire : 2025

Le programme prévisionnel des marchés que la commune de Bouenka envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026-2027 est présenté ci-après:

a) Prestations de travaux

Année budgétaire 2025						
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
	Entretien courant d'espaces verts jardins et forêts	Commune de Bouenka	1 200 000,00	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Mars 2025	Réserve aux TPE PME, coopératives unions de coopératives et auto-entrepreneur
	Entretien courants de voies		2 000 000,00		Avril 2025	Réserve aux TPE PME, coopératives unions de coopératives et auto-entrepreneur
	Entretien courant de bâtiments administratifs		200 000,00		Mars 2025	Réserve aux TPE PME, coopératives unions de coopératives et auto-entrepreneur
	Travaux d'aménagement et équipement des bâtiments administratifs communaux		500 000,00		Mars 2025	Réserve aux TPE PME, coopératives unions de coopératives et auto-entrepreneur
	Entretien d'installations sportives		500 000,00		Mai 2025	Réserve aux TPE PME, coopératives unions de coopératives et auto-entrepreneur
	Entretien et réparation courants de réseaux et installation d'électricité d'éclairage public		300 000,00		Avril 2025	Réserve aux TPE PME, coopératives unions de coopératives et auto-entrepreneur
	Gros travaux d'aménagement urbain de la ville : régularisation horizontale et verticale		2 000 000,00		Mars 2025	Réserve aux TPE PME, coopératives unions de coopératives et auto-entrepreneur
	Construction d'une salle couverte		4) 500 000,00		Mars 2025	-
	Aménagement du centre des personnes à besoins spécifiques		1 000 000,00		Avril 2025	Réserve aux TPE PME, coopératives unions de coopératives et auto-entrepreneur
	Gros travaux d'aménagement des espaces verts		3 200 000,00		Avril 2025	Réserve aux TPE PME, coopératives unions de coopératives et auto-entrepreneur
	Aménagement et gros travaux de maintenance du stade communal		1 000 000,00		Mai 2025	Réserve aux TPE PME, coopératives unions de coopératives et auto-entrepreneur
	Aménagement des chemins vicinaux et plates communales		1 710 462,33		Mai 2025	Réserve aux TPE PME, coopératives unions de coopératives et auto-entrepreneur

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
	Entretien courant d'espaces verts jardins et forêts	Commune de Bouenka
	Entretien courants de voies	
	Entretien courant de bâtiments administratifs	
	Entretien d'installations sportives	
	Entretien courants de voies	
	Entretien d'installations sportives	
	Entretien et réparation courants de réseaux et installation d'électricité d'éclairage public	

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
	Entretien courant d'espaces verts jardins et forêts	Commune de Bouenka
	Entretien courants de voies	
	Entretien courant de bâtiments administratifs	
	Entretien d'installations sportives	
	Entretien courants de voies	
	Entretien d'installations sportives	
	Entretien et réparation courants de réseaux et installation d'électricité d'éclairage public	

b) Prestations de fournitures

Année budgétaire 2025						
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
	Achat de produits pharmaceutiques pour le B.C.H. et les centres hospitaliers	Commune de Bouenka	1 000 000,00	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Mars 2025	-
	Achat de matériel d'entretien de l'éclairage public		2 000 000,00		Avril 2025	-
	Achat d'arbres et de plantes		300 000,00		Mars 2025	Réserve aux TPE PME, coopératives unions de coopératives et auto-entrepreneur
	Équipement de la grande salle de réunion		400 000,00		Mars 2025	Réserve aux TPE PME, coopératives unions de coopératives et auto-entrepreneur
	Acquisition de trois véhicules de transport scolaire		1 500 000,00		Avril 2025	Réserve aux TPE PME, coopératives unions de coopératives et auto-entrepreneur
	Acquisition de matériel lumineux de pavillonnaire		1 000 000,00		Avril 2025	-

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
	Achat de produits pharmaceutiques pour le B.C.H. et les centres hospitaliers	Commune de Bouenka
	Achat de matériel d'entretien de l'éclairage public	
	Achat d'arbres et de plantes	

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
	Achat de produits pharmaceutiques pour le B.C.H. et les centres hospitaliers	Commune de Bouenka
	Achat de matériel d'entretien de l'éclairage public	
	Achat d'arbres et de plantes	

c) Prestations de services

Année budgétaire 2025						
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Observation
	Études techniques et analyses	Commune de Bouenka	200 000,00	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	Mars 2025	-
	Études générales		1 200 000,00		Mars 2025	-
	Études architecturales et suivi du projet relatif aux travaux d'aménagement du centre des personnes à besoins spécifiques		60 000,00		Avril 2025	-
	Études techniques et suivi des travaux d'aménagement du centre des personnes à besoins spécifiques		60 000,00		Juin 2025	-
	Entretien et nettoyage des bâtiments administratifs de la commune de Bouenka		400 000,00		Mars 2025	-
	Gardiennage et surveillance des bâtiments administratifs de la commune de Bouenka		1 855 000,00		Mars 2025	Réserve aux TPE PME, coopératives unions de coopératives et auto-entrepreneur

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

Année budgétaire 2026

N°	Objet	Lieu d'exécution
	Études générales	Commune de Bouenka
	Études techniques et analyses	

Année budgétaire 2027

N°	Objet	Lieu d'exécution
	Études générales	Commune de Bouenka
	Études techniques et analyses	



Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préluculaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale d'ALHAOUZ

PROGRAMME PRÉVISIONNEL POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2025

En application de l'article 17 du décret n° 2-22-431 du 15 CHAABANE 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, la Direction provinciale Al Haouz envisage, au titre de l'année budgétaire 2025, de lancer les appels d'offre ci-après.

- **Lieu d'exécution :** Direction provinciale Al Haouz - AREF MARRAKECH SAFI.
- **Mode de passation :** Appels d'offres Ouverts / Bon De Commande.
- **Service concerné :** Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, des Equipements et du Patrimoine

1. Marchés des études des travaux avec le budget alloué ;

Les marchés des études prévus d'être lancés entre les mois Mars-Juin 2025 sont :

- Prestations de laboratoire et étude technique et suivi de construction de 2 nouveaux lycées (2 800 000,00 Dhs) ;
- Prestations de laboratoire et étude technique et suivi de construction de 47 salles à 11 écoles Primaires, 7 collèges, 3 lycées (3 107 200,00 Dhs) ;
- Etude technique et suivi de construction de 14 blocs sanitaires (92 000,00 Dhs) ;
- Etude technique et suivi de construction des murs de clôture à 15 écoles primaires, 4 collèges (250 000,00 Dhs).

2. Marchés des travaux avec le budget alloué ;

Les marchés des travaux prévus d'être lancés entre les mois Juin - Septembre 2025 sont :

- Travaux de construction de 2 nouveaux lycées (25 200 000,00 Dhs) ;
- Travaux de construction de 47 salles à 11 écoles Primaires, 7 collèges, 3 lycées (9 964 800,00 Dhs) ;
- Travaux de construction de 14 blocs sanitaires (825 000,00 Dhs) ;
- Travaux de construction des murs de clôture à 15 écoles primaires, 4 collèges (2 070 000,00 Dhs).

3. Marchés des études des aménagements et réhabilitation

Les marchés des études des aménagements prévus d'être lancés entre les mois Avril -Juillet 2025 sont :

- Etude technique et suivi d'aménagement de 02 internats (80 000,00 Dhs) ;
- Etude technique et suivi d'aménagement de 34 établissements pionniers (1 505 000,00 Dhs) ;
- Etude technique et suivi de Réhabilitation de 02 établissements scolaires (180 000,00 Dhs).

4. Marchés des travaux des aménagements et réhabilitation avec le budget alloué ;

Les marchés des travaux des aménagements prévus d'être lancés entre Juillet et Novembre 2025 sont :

- Travaux d'aménagement de 02 internats (720 000,00 Dhs) ;
- Travaux d'aménagement de 34 établissements pionniers (3 545 000,00 Dhs) ;
- Travaux Réhabilitation de 02 établissements scolaires (1 420 000,00 Dhs) ;
- Travaux d'aménagement de 14 Blocs sanitaires spécifiques et 14 acots spécifiques (80 200,00 Dhs).

5. Marchés des fournitures avec le budget alloué ;

Les marchés des fournitures, matériel et mobilier prévus d'être lancés entre le mois Mars et Juillet 2025 sont :

- Acquisition de mobilier et matériel d'enseignement (110 000,00 Dhs) ;
- Achat de matières et fournitures de bureau (3 380 000,00 Dhs) ;
- Achat de matières et fournitures d'enseignement (1 532 000,00 Dhs) ;
- Achat de charbon et de bois (200 000,00 Dhs).
- Achats de matières et fournitures d'alimentation pour les élèves boursiers non bénéficiaires des internats et des cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale AL HAOUZ.

6. Marchés de service avec le budget alloué ;

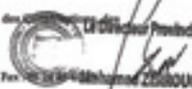
Les marchés de service prévus d'être lancés sont :

- la Prestations De Restauration Et De Réception Destinées Aux Participants Et Intervenants Aux Différentes Activités Organisés Par La Direction Provinciale Al Haouz (Mou Mans)
- Gardiennage Et Surveillance Des Locaux Scolaires Et Administratifs Relevant De La Direction Provinciale Al Haouz (Mou Mans)

Pour toute information complémentaire, les coordonnées du service concerné sont :

Direction Provinciale Al Haouz - Service des Affaires Administratives et Financières, des Equipements et du Patrimoine - Bureau des Marchés.

Adresse : Province d'AL HAOUZ - TAHANAOUT - Tél : 05 24 48 43 00 - Fax : 05 24 48 43 00



Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préluculaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale d'ALHAOUZ

PROGRAMME PRÉVISIONNEL POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2026

En application de l'article 17 du décret n° 2-22-431 du 15 CHAABANE 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, la Direction provinciale Al Haouz envisage, au titre de l'année budgétaire 2026, de lancer les appels d'offre ci-après.

- **Lieu d'exécution :** Direction provinciale Al Haouz - AREF MARRAKECH SAFI.
- **Mode de passation :** Appels d'offres Ouverts / Bon De Commande.
- **Service concerné :** Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, des Equipements et du Patrimoine

1. Marchés des études des travaux ;

Les marchés des études prévus d'être lancés en 2026 sont :

- Prestations de laboratoire et étude technique et suivi de construction de nouveaux Etablissements scolaires ;
- Prestations de laboratoire et étude technique et suivi de construction des salles, des Bureaux administratifs et des espaces d'orientation
- Etude technique et suivi de construction des blocs sanitaires ;
- Etude technique et suivi de construction des murs de clôture.

2. Marchés des travaux ;

Les marchés des travaux prévus d'être lancés en 2026 sont :

- Travaux de construction des nouveaux Etablissement scolaires ;
- Travaux de construction des salles, des Bureaux administratifs et des espaces d'orientation ;
- Travaux de construction des blocs sanitaires ;
- Travaux de construction des murs de clôture.

3. Marchés des études des aménagements ;

Les marchés des études des aménagements prévus d'être lancés en 2026 sont :

- Etude technique et suivi d'aménagement des internats ;
- Etude technique et suivi d'aménagement des établissements pionniers ;

4. Marchés des travaux des aménagements ;

Les marchés des travaux des aménagements prévus d'être lancés en 2026 sont :

- Travaux d'aménagement des internats ;
- Travaux d'aménagement des établissements pionniers ;
- Travaux d'aménagement des Blocs sanitaires spécifiques et les acots spécifiques.

5. Marchés des fournitures ;

Les marchés des fournitures, matériel et mobilier prévus d'être lancés 2026 sont :

- Acquisition du matériel d'internat ;
- Acquisition de mobilier et matériel de bureau ;
- Acquisition de mobilier et matériel d'enseignement ;
- Achat de matières et fournitures de bureau ;
- Achat de matières et fournitures d'enseignement.
- Achats de matières et fournitures d'alimentation pour les élèves boursiers non bénéficiaires des internats et des cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale AL HAOUZ

6. Marchés de service avec le budget alloué ;

Les marchés de service prévus d'être lancés en 2026 sont :

- Prestation de restauration au profit des boursiers des internats et cantines des établissements scolaires relevant de la direction provinciale AL HAOUZ.
- Gardiennage Et Surveillance Des Locaux Scolaires Et Administratifs Relevant De La Direction Provinciale Al Haouz
- Nettoyage Et Surveillance Des Locaux Scolaires Et Administratifs Relevant De La Direction Provinciale Al Haouz

Pour toute information complémentaire, les coordonnées du service concerné sont :

Direction Provinciale Al Haouz - Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, des Equipements et du Patrimoine - Bureau des Marchés.

Adresse : Province d'AL HAOUZ - TAHANAOUT - Tél : 05 24 48 43 00 - Fax : 05 24 48 43 00



Royaume Du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, du Primaire et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi
Direction Provinciale d'ALHAOUZ

PROGRAMME PRÉVISIONNEL POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2027

En application de l'article 17 du décret n° 2-22-431 du 15 CHAABANE 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics, la Direction provinciale Al Haouz envisage, au titre de l'année budgétaire 2027, de lancer les appels d'offre ci-après.

- **Lieu d'exécution :** Direction provinciale Al Haouz - AREF MARRAKECH SAFI.
- **Mode de passation :** Appels d'offres Ouverts / Bon De Commande.
- **Service concerné :** Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, des Equipements et du Patrimoine

7. Marchés des études des travaux :

Les marchés des études prévus d'être lancés en 2027 sont :

- Prestations de laboratoire et étude technique et suivi de construction de nouveaux Etablissements scolaires ;
- Prestations de laboratoire et étude technique et suivi de construction des salles, des Bureaux administratifs et des espaces d'orientation ;
- Etude technique et suivi de construction des blocs sanitaires ;
- Etude technique et suivi de construction des murs de clôture.

8. Marchés des travaux :

Les marchés des travaux prévus d'être lancés en 2027 sont :

- Travaux de construction des nouveaux Etablissements scolaires ;
- Travaux de construction des salles, des Bureaux administratifs et des espaces d'orientation ;
- Travaux de construction des blocs sanitaires ;
- Travaux de construction des murs de clôture.

9. Marchés des études des aménagements :

Les marchés des études des aménagements prévus d'être lancés en 2027 sont :

- Etude technique et suivi d'aménagement des internats ;
- Etude technique et suivi d'aménagement des établissements pionniers ;

10. Marchés des travaux des aménagements :

Les marchés des travaux des aménagements prévus d'être lancés en 2027 sont :

- Travaux d'aménagement des internats ;
- Travaux d'aménagement des établissements pionniers ;
- Travaux d'aménagement des Blocs sanitaires spécifiques et les acots spécifiques.

11. Marchés des fournitures :

Les marchés des fournitures, matériel et mobilier prévus d'être lancés 2027 sont :

- Acquisition du matériel d'internat ;
- Acquisition de mobilier et matériel de bureau ;
- Acquisition de mobilier et matériel d'enseignement ;
- Achat de matières et fournitures de bureau ;
- Achat de matières et fournitures d'enseignement.

12. Marchés de service avec le budget alloué :

Les marchés de service prévus d'être lancés en 2027 sont :

- Gardiennage Et Surveillance Des Locaux Scolaires Et Administratifs Relevant De La Direction Provinciale Al Haouz
- Nettoyage Et Surveillance Des Locaux Scolaires Et Administratifs Relevant De La Direction Provinciale Al Haouz

Pour toute information complémentaire, les coordonnées du service concerné sont :

Direction Provinciale AL Haouz - Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, des Equipements et du Patrimoine - Bureau des Marchés.

Adresse : Province d'AL HAOUZ - TAJANACOUT - Tél : 05 24 48 43 00- Fax : 05 24 48 43 09

La Direction Provinciale
Mohammed EL KHAYRI

N° 060/PC

Royaume du Maroc
Ministère du Tourisme, de
l'Artisanat
et de l'Economie Sociale
et Solidaire

Département du Tourisme
Secrétariat Général
Direction des Ressources
et de la Formation
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
SIMPLIFIÉ

SUR OFFRES DE PRIX N°
01/2025/DRF

-Le 18/03/2025 à 10h00mn, il sera procédé, dans la salle des réunions du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, -Département du Tourisme -, site centre d'affaires, Mahaj Ryad, Hay Ryad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres de prix ayant pour objet entretien et maintenance des équipements techniques et électriques du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, -Département du

Tourisme, reconductible, en lot unique.

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent cinquante-huit mille six cent seize dirhams et quarante et un centimes Toutes Taxes Comprises (558 616,41DHS TTC).

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille Dirhams (10 000,00DHS).

-Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le

portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma;

conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 di Ithija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

-Il est prévu une visite des lieux aux locaux des équipements techniques et électriques concernés par l'entretien et la maintenance au siège du Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire, -Département du Tourisme -, site centre d'affaires, Mahaj Ryad, Hay Ryad Rabat, le 12/03/2025 à 10h.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 5 et 6 du règlement de la consultation.

N° 1012/PA

ONCF

ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE FINANCES, GOUVERNANCE ET ACHATS
DIRECTION ACHATS

APPEL D'OFFRES OUVERT N°TS838/PC

AVIS DE REPORT DE LA DATE LIMITE D'OUVERTURE DES PLS

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés que la date limite de remise des offres de l'Appel d'Offres n°TS838/PC relatif aux Travaux de raccordements électriques des sites GSM-R hors gare à côté des lignes ferroviaires ONCF de la région OUJDA, fixée initialement au 05 Mars 2025, est reportée au 19 Mars 2025 à 10 Heures (Heure locale).

N° 1013/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TATA
COMMUNE AKKA IGHANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 01/2025CA

Le 25/03/2025 à 11 heures il sera procédé, dans les bureaux de la commune Akka Ighane de la Province de Tata à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE DE LA COMMUNE AKKA IGHANE - PROVINCE DE TATA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service marche de la commune Akka Ighane à la province de Tata.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à : 279 000,00 dhs (Deux cent soixante-dix-neuf mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit : 13 984 746,44 dhs TTC (Treize millions neuf cent quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante-six dirhams et quarante-quatre centimes TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 17 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les plis des concurrents sont envoyés exclusivement par voie électronique dans le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) conformément aux articles 6 et 9 de l'arrêté du ministre de l'Economie et des finances n°1982-21 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

Les concurrents installés au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises comportant :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION
C-Eau Potable Assainissement Conduites	2	C-3 : Travaux courants de réseaux d'assainissement et ouvrages annexes

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir un dossier technique comme indiqué par l'article 9 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N° 1014/PA

MODIFICATION
1/ - suivant au PV de l'AGE en date du 20/12/2024 de la société SIOUDA TRAVAUX ET SERVICES DIVERS SARL, il a été décidé:

- Cession des parts sociales: - cession de 200 parts sociales soit 20.000,00 DHS de Mr ABDALLAH SIOUDA au profit de Mr AZNIDI OTHMANE.

- cession de 200 parts sociales soit 20.000,00 DHS de Mr YOUSSEF FREJ au profit de Mr AZNIDI OTHMANE.

* Nouvelle répartition du capital:
- Mr ABDALLAH SIOUDA 300 Parts Soit 30.000,00 DHS

- Mr YOUSSEF FREJ 300 Parts Soit 30.000,00 DHS
- Mr AZNIDI OTHMANE 400 Parts Soit 40.000,00 DHS

TOTAL 1000 Parts Soit 100.000,00 DHS

- démission de cogérant Mr YOUSSEF FREJ et leur donne quitus sur sa cogérance depuis la création de la société à ce jour.

* La société sera engagée par la signature unique de Mr ABDALLAH SIOUDA.

* ajout l'activité suivante: PROMOTION IMMOBILIERE

Par conséquent modification de l'article III des statuts (OBJET SOCIAL)

* la mise à jour des statuts. Il /- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce CASABLANCA le 13/02/2025 sous le numéro 957820.

N° 1015/PA

CONSTITUTION D'UNE SARL A.U.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/02/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une SARL A.U, dont les caractéristiques sont les suivantes:

DENOMINATION: = AVANTAGE AGRI = SARL A.U.

OBJET: L'EXPLOITATION D'UNITE AGRICOLE ET D'ELEVAGE

SIÈGE SOCIAL: 45, RUE ABDELKADER MOUFTAKAR, ETAGE 2, APPT N°04, CASABLANCA.

DURÉE: 99 ans.

CAPITAL SOCIAL: Est fixé à 100.000,00 DHS, divisé en 1000 Parts Sociales de 100,00 DHS chacune libérées en espèces et réparties comme suit:

* MR YOUSSEF ENNEMRI : 1000 PARTS SOCIALES

TOTAL : 1000 PARTS SOCIALES

ANNÉE SOCIALE: Commence le 1er Janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

GERANCE: La société est gérée par MR YOUSSEF ENNEMRI pour une durée illimitée.

DEPOT LEGAL: Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 24/02/2025 sous le N°959892, sous N° RC 664371

Pour Extrait et Mention LA GERANCE

N° 1016/PA

= EL QAFSY SERVICES = SARL AU

Suite aux statuts établis le 12/02/2025, il a été décidé la création de la société

Dénomination: EL QAFSY SERVICES
Forme juridique: SARL AU

Capital social: 100 000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en mille parts sociales de cent dirhams chacune

souscrites intégralement libérées et attribués à l'associé unique:

* Mr. ZAKARIA EL QAFSY (1000 part)

Siège social: LOT WAFIA IMM 175 AP-PART 02-MOHAMMEDIANA

Objet social: * IMPRIMERIE TYPOGRAPHIE, LITHOGRAPHIE, EN TAILLE DOUCE OU PAR PROCÉDES PHOTO TYPYQUES

RC N°: 37055

La gérance est assurée par Mr. ZAKARIA EL QAFSY

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de MOHAMMEDIANA Le 21/02/2025 sous le n°520

N° 1017/PA

AVIS DE MODIFICATION ASSURANCES

EL ANDALOUSS SARL. Le procès-verbal de F.A.G. E en date du 10/06/2024 de la société « ASSURANCES EL ANDALOUSS » SARL, au capital social de 500.000,00 dirhams, immatriculée au

Registre de Commerce de CASABLANCA sous N° 62316, sise à Casablanca, ANGLE MOHAMED SMIIHA RUES DE TOURS ET PIERRE PARENT a décidé de ratifier les cessions de parts sociales suivantes:

- Mr IBN ATTYA ANDALOUSSI cède 1600 parts sociales à Mme BOUADOU BOUCHRA et 1725 parts sociales à Mr IBNATTYA ANDALOUSSI TAEIB.

- Mme BENNANI SALWA cède 25 parts sociales à Mr IBNATTYA ANDALOUSSI TAEIB.

- Démission de Mr IBN ATTYA ANDALOUSSI de ses fonctions de gérant.

- Nomination de Mme BELLAAROUSSI FATIMA EZAFIRA titulaire de la CIN N°80354803 en qualité de gérante et Mme BOUADOU BOUCHRA titulaire de la CIN N°8101090 en qualité de cogérante.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca, le 25/02/2025 sous le numéro 959718.

N° 1018/PA

"FERROVIA INVEST" SARL A.U.

Aux termes d'un acte SSP à Casablanca en date du 10/02/2025 il a été constitué une SARL A.U, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Objet: Ferrailleur vendeur de vieux objets en fer - marchand ou intermédiaire effectuant importation et exportation - négociant.

Siège Social: 10 Rue Liberté 3ème Etage Appt N°5 Casablanca.

Capital Social: 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts de 100 dirhams Chacune: Mr Rachid EL AOUR 1000 parts.

Gérance: Mr Rachid El Aour est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.

Année Sociale: du 01/01 au 31/12.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 960044 en date du 24/02/2025 et immatriculé sous le numéro 664307.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 1022/PA

MANAZIL MAJORELLE "SARL AU" CONSTITUTION

1- Aux termes d'un acte sous seing privé, à Nadoc, en date du 17/02/2025, il a été établi les statuts d'une SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivants:

Dénomination: = MANAZIL MAJORELLE = SARL AU

- Objet: PROMOTION IMMOBILIERE.

- LOTISSEMENT ET MARCHAND DE TERRAIN.

- TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION.

Et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières, de représentations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus énoncé ou susceptible d'en favoriser le développement de la société.

Siège Social: QUARTIER AARID GROUPE 01 RUE TAOUIMA N° 504 1ER ETAGE NADOR.

Durée: 99 ans.

Capital Social: 100 000,00 DHS divisé en 1000 Parts sociales de 100 DHS chacune, réparties comme suit:

* MEZOUAR BENAISA: 1 000 Parts

Gérance et signature: GERANT: Mr. MEZOUAR BENAISA.

La société fonctionne avec la seule signature du gérant Monsieur MEZOUAR BENAISA.

Bénéfice: 5 % pour la réserve, le reste sera réparti entre les associés.

Il - Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Nadoc, sous N°9755, le 26/02/2025. Pour extrait et mention

LA GERANCE

N° 1023/PA

"E-TAJ DISTRIBUTION" SARL CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé tenu en date du 01/02/2025, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée avec les caractéristiques suivantes:

Dénomination: "E-TAJ DISTRIBUTION" S.A.R.L.

Objet: La société a pour objet: La distribution et la vente en détail des produits alimentaires; Transport de marchandises pour son propre compte et pour le compte d'autrui au niveau national.

Siège Social: Taourirt, Zone industrielle, lot n° 87.

Durée: 99 ans.

Capital Social: Fixé à la somme de 1.000.000 Dh divisé en 10.000 parts de 100 Dh chacune attribuées à: E-TAJ Slimane: 5.000 parts; E-TAJ Ahmed: 2.500 parts; E-TAJ Hamza: 2.500 parts. Total 10.000 parts.

Gérance: La gérance est confiée pour une durée illimitée à: E-TAJ Slimane, Marocain, né en 1955 à Ahl Oued Za-Taourirt, CIN n° F 76094, demeurant à Taourirt, Lot El Massira. La société sera engagée par sa signature.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Taourirt le 18/02/2025, RC n° 2091.

N° 1024/PA

CABINET AL ISTICHA-RYA CONSULTING -SARL-BOUZNKA

Tel/Fax : 0537649573
GSM : 0668792975

-MANA WORKS- S.A.R.L, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE 100 000,00 DH

SIÈGE SOCIAL: HAY AL QODS RUE 6 N° 45 RDC SIDI BERNOUSSI - Casablanca.

RC: 509779 IF: 50357630

Au siège social: HAY AL QODS RUE 6 N° 45 RDC SIDI BERNOUSSI - Casablanca, les associés de la société à responsabilité limitée

-MANA WORKS- SARL. Ont décidé ce qui suit: Première résolution: Cession de parts sociales;

L'assemblée générale prend acte de cession de 340 parts sociales de la société par Mr. LEKBIR BENMANA, Titulaire de la CIN N° TA79613, ET 330 parts sociales de la société par Mme. AICHA NAMOLSI, Titulaire de la CIN N° EE273241; ET 330 parts sociales de la société par Mr. FARID BERCHACHÉ, Titulaire de la CIN N° V22821, au profit de Mr. M HAMMED BEL KHADIR, Titulaire de la CIN N° M417962.

Deuxième résolution: Démission de gérant de la société et nomination d'un nouveau gérant.

La démission de Mr. BENMANA LEKBIR, de sa fonction gérant de la société -MANA WORKS- SARL et nomination de Mr. M HAMMED BEL KHADIR nouveaux gérant de la société.

Troisième résolution: Transformation de la forme juridique de la société d'une Société à responsabilité limitée - SARL- à une Société à responsabilité limitée d'associé unique - SARL AU -.

Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffe du tribunal de Commerce de CASABLANCA sous le n°958432 RC n° 509779.

N° 1025/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N° 11/2025

Le 24 Mars 2025 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUJANT sis à Rue Settat M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 11/2025 du 24 Mars 2025 à 10h pour:

Etude de reconstruction de deux ouvrages d'art au PK 340+928 (EX PK 105+900) et au PK 342+128 (EX PK 104+700) de la RN7 (EX RN10) dans la Province de Taroudant.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessible à l'adresse: <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 384.000,00 dhs (Trois Cent Quatre Vingt Quatre Mille dirhams, 00 cts).

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00 dhs (Cinq Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 1026/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DE L'EAU

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N° 12/2025

Le 24 Mars 2025 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUJANT sis à Rue Settat M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 12/2025 du 24 Mars 2025 à 11h pour:

Etude de reconstruction d'un ouvrage d'art au PK 46+400 de la RP1727 dans la Province de Taroudant. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessibles à l'adresse: <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00 dhs (Cinq Mille Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 1026/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N° 12/2025

Le 24 Mars 2025 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la logistique de TAROUJANT sis à Rue Settat M'Haita à Taroudant, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national, sur offres des prix n° 12/2025 du 24 Mars 2025 à 11h pour:

Etude de reconstruction d'un ouvrage d'art au PK 46+400 de la RP1727 dans la Province de Taroudant. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés accessibles à l'adresse: <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 180.000,00 dhs (Cent Quatre Vingt Mille dirhams, 00 cts).

* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1.500,00 dhs (Mille Cinq Cent Dirhams, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse <http://www.marchés-publics.gov.ma>.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 1027/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR ET DE L'EAU

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N° 01/2025

Le 24/03/2025 à 11.00 H du matin, il sera procédé au bureau du président de la commune OD AISSA à l'ouverture des plis suite à l'appel d'offres ouvert national; sur offres de prix; relatifs à la gestion délégué du souk hebdomadaire JAMAA SMAALA et ses composantes, Commune OD AISSA cercle d'Oued-Zem caïdat des Smaala Province de Khourigba, au titre des années: 2025-2026-2027.

lot unique

* Emplacement du abattoir, - Cautionnement provisoire est fixé à: 15.000,00 dhs.

- Le Prix d'ouverture du droit d'exploitation annuel : 84.000,00Dhs.

* Le dossier d'appels d'offres peut être retirés auprès du bureau du régisseur de la Commune OD AISSA ou doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchés-publics.gov.ma.

* Les concurrents peuvent: □ Soit déposer leurs plis contre récépissé au bureau d'ordre de la commune . □ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

□ Soit déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics .

* Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 de cahier de charge et de l'article 6 du règlement de consultation.

N° 1029/PA

lot unique

* Emplacement du souk Hebdomadaire, autres locaux (fondouk et parking,Let souk a bestiaux

- Cautionnement provisoire est fixé à: 100.000,00 dhs.

- Le Prix d'ouverture du droit d'exploitation annuel : 726 000,00Dhs.

* Le dossier d'appels d'offres peut être retirés auprès du bureau du régisseur de la Commune OD AISSA ou doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchés-publics.gov.ma.

* Les concurrents peuvent: □ Soit déposer leurs plis contre récépissé au bureau d'ordre de la commune . □ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

□ Soit déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics .

* Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 de cahier de charge et de l'article 6 du règlement de consultation

N° 1028/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE KHOURIGBA

CERCLE D'OUED-ZEM CAIDAT SMAALA COMMUNE OD AISSA AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL N° 02/2025

Séance Publique Le lundi 24/03/ 2025 à 12.00 H du matin, il sera procédé au bureau du président de la commune OD AISSA à l'ouverture des plis suite à l'appel d'offres ouvert national; sur offres de prix; relatifs à la gestion délégué du "ABATTOIR " JAMAA DES SMAALA et ses composantes, Commune OD AISSA cercle d'Oued-Zem caïdat des Smaala Province de Khourigba, au titre des années: 2025-2026-2027.

lot unique

* Emplacement du abattoir, - Cautionnement provisoire est fixé à: 15.000,00 dhs.

- Le Prix d'ouverture du droit d'exploitation annuel : 84.000,00Dhs.

* Le dossier d'appels d'offres peut être retirés auprès du bureau du régisseur de la Commune OD AISSA ou doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchés-publics.gov.ma.

* Les concurrents peuvent: □ Soit déposer leurs plis contre récépissé au bureau d'ordre de la commune . □ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

□ Soit déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics .

* Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 de cahier de charge et de l'article 6 du règlement de consultation.

Royaume du Maroc
Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication

Département de la Jeunesse
Avis d'appel d'offres ouvert international Sur offres de prix N° 10/2025

Le 09 Avril 2025 à 10h 30, Il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix, N°10/2025 ayant pour objet :

La réalisation des prestations événementielles dans le cadre de la 40ème conférence ministérielle de la CONFJES Maroc 2025 - en lot unique - Le dossier d'appel d'offres sur offres des prix doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 9 710.880,00 DHS TTC (Neuf Million sept cent dix Mille huit cent quatre-vingt dihsams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 150 000,00 DHS (Cent Cinquante Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 1030/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
du Développement Rural et des Eaux et Forêts
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°11/2025/DPA/4/SAHA (SEANCE PUBLIQUE) RÉSERVÉ AUX PME, AUX COOPÉRATIVES, AUX UNIONS DE COOPÉRATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS

Le 26/03/2025 à 10 heures , il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal, sis au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert national sur offres de prix.

N° 11/2025/DPA/4/SAHA du 26/03/2025, ayant pour objet : Travaux d'aménagement hydro agricole revêtement du réseau d'irrigation sur 4 km et confection des ouvrages d'art, dans le cadre Programme (PADIDZAR) au niveau du périmètre Sidi Chamî (Tichit N'bonou+Chkounda) relevant de la Commune Territoriale de Dir Elksiba, Cercle d'Elksiba, Province de Beni Mellal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics: www.marches-publics.gov.ma

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un Million Deux-Cent Trente et Un Mille Trois

Cent Vingt Dirhams (1 231 320,00 DHS TTC)
Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de : Vingt-Mille Dirhams (20 000,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma

Il est prévu une visite des lieux le 20/03/2025 à 9 heures (rendez-vous au siège de la DPA de Beni Mellal). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de la consultation.

N° 1031/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
du Développement Rural et des Eaux et Forêts
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°12/2025/DPA/4/SAHA (SEANCE PUBLIQUE) RÉSERVÉ AUX PME, AUX COOPÉRATIVES, AUX UNIONS DE COOPÉRATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS

Le 27/03/2025 à 10 heures , il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal, sis au Quartier Administratif, Rue de Safi, Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert national sur offres de prix.

N° 12/2025/DPA/4/SAHA du 27/03/2025 à 10h , ayant pour objet : Travaux d'aménagement hydro agricole revêtement du réseau d'irrigation sur 7 km et confection des ouvrages d'art, dans le cadre Programme (PADIDZAR) au niveau du périmètre Ait Ouiraïh relevant de la Commune Territoriale de Dir Elksiba, Cercle d'Elksiba, Province de Beni Mellal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail Marocain des Marchés Publics: www.marches-publics.gov.ma

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Million Deux Cent Soixante Trois Mille Sept Cent Quarante Dirhams (2 263 740,00 DHS TTC)

Le Cautionnement Provisoire est fixé à la somme de : Trente Cinq Mille Dirhams (35 000,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marches-publics.gov.ma

Il est prévu une visite des lieux le 20/03/2025 à 9 heures (rendez-vous au siège de la DPA de Beni Mellal). Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de la consultation.

N° 1032/PA



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
REGION GUELAMM OUED-AGOUR
PROVINCE DE GUELAMM
CERCLE DE BOUDJAJOUR
CASAÏ D'ADAY
COMMUNE ADAY
DIRECTEUR DES SERVICES
BUREAU DES ETUDES ET MARCHES

Programme prévisionnel triennal

Maître d'ouvrage : **COMMUNE D'ADAY**
Année budgétaire N° : **2025**

Le programme prévisionnel des marchés que la COMMUNE D'ADAY (maître d'ouvrage) envisage de lancer pour l'année budgétaire 2025 et les deux années suivantes 2026-2027 est présenté ci-après :

A) Prestations de travaux

		Année budgétaire : 2025		2026		2027	
N°	Objet(s)	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Période	Observation(s)	
1	Entretien courant de bâtiment administratif	C.T ADAY	15000,00	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
2	Entretien courant de cuisines	C.T ADAY	30000,00	Ben de commande	2 nd trimestre 2025		
3	Entretien courant d'éclairage électrique	C.T ADAY	45000,00	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
4	Aménagement d'une salle polyvalente au douar AIT ELKILBA	C.T ADAY	50000,00	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
5	Travaux d'équipement d'un forage en pompe et aménagement des réseaux d'éclairage public	C.T ADAY	130000,00	A-t-il	1 ^{er} trimestre 2025		
6	Aménagement des réseaux d'éclairage public	C.T ADAY	30000,00	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

		Année budgétaire : 2026		2027	
N°	Objet(s)	Lieu d'exécution			
1	Entretien courant de bâtiment administratif	centre ADAY			
2	Entretien courant d'éclairage électrique	centre ADAY			

B) Prestations de fournitures

		Année budgétaire : 2025		2026		2027	
N°	Objet(s)	Estimation prévisionnelle	Lieu de livraison	Mode de passation	Période	Observation(s)	
1	Achat de petit matériel agricole	10000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
2	achat d'équipement d'un camion benne en prix	15000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
3	Fourniture des fournitures et agents	7000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
4	Achat de fourniture de bureau	2000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
5	Achat de fourniture pour matériel informatique	20000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
6	Pièces de rechange et pneumatiques pour les véhicules et engins	30000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
7	achat de petit matériel électrique	1000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
8	Achat de produits désinfectants	5000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
9	Achat de produits alimentaires à usage humain	40000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
10	achat d'article de sport	10000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
11	Achat de produits de vaccination	7000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
12	achat de fourniture scolaire	15000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
13	achat de bure remis en prix	8000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
14	achat de fourniture scolaire	20000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
15	achat de bure pour le remis en prix	10000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
16	achat de matériaux de construction	5000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
17	achat d'arbre en plante	2000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
18	achat de petit matériels de signalisation	10000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
19	achat de petit matériels	1000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
20	Achat de matériel d'entretien	45000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
21	matériel et mobilier de bureau	25000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
22	matériel informatique, logiciels et licence électronique	12213,47	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
23	matériel électrique et électronique	70000,00	COMMUNE ADAY	A-t-il	1 ^{er} trimestre 2025		
24	projets matériels équipements de la maison de l'ense	80000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
25	Achat de sac pour la collecte des déchets ménager	13288,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

		Année budgétaire : 2026		2027	
N°	Objet(s)				
1	Achat de petit matériel agricole	centre ADAY			
2	Achat de fourniture de bureau	centre ADAY			
3	Achat de fourniture pour matériel informatique	centre ADAY			
4	Achat de pièces de rechange	centre ADAY			
5	Achat d'article de sport	centre ADAY			
6	Achat de peinture	centre ADAY			
7	Achat de produit désinfectant	centre ADAY			
8	Achat de produit de vaccination	centre ADAY			
9	Achat de matériel d'entretien	centre ADAY			

C) Prestations de services

		Année budgétaire : 2025		2026		2027	
N°	Objet(s)	Estimation prévisionnelle	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période	Observation(s)	
1	Location de matériel de fête	15000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
2	Frais de réception et restauration	35000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
3	Frais d'animation artistique et culturelle	20000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
4	Entretien et réparation de matériel informatique	5000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
5	Entretien courant de matériel de bureau	5000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
6	Etude géotechnique de construction des basons souterrains	8000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
7	Etude technique de construction des basons souterrains	15000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
8	Etude de protection du douar MADJMALOUKTE Centre les installations d'ouest BOUDJAJOURTE	45000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
9	Etude et suivi des travaux d'équipement d'un hall à l'école AMMOU EL MANSOUR EDDARAI	9000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		
10	Etude et suivi des travaux d'équipement d'un forage en profondeur sis au BOUDJOUR AIT ELKILBA	9000,00	COMMUNE ADAY	Ben de commande	1 ^{er} trimestre 2025		

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

		Année budgétaire : 2026		2027	
N°	Objet				
1	Frais de réception et restauration	centre ADAY			
2	Location de matériel de fête	centre ADAY			

N° 061/PC

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ N°
01/ FDR /2025

Le 10/03/2025 à 10H00 IL sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix, pour : LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE RECONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE AU CERCLE ER-RICH A LA COMMUNE GUIR AU DOUAR TOULAL - PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : CENT DIX NEUF MILLE CENT VINGT QUATRE DIRHAMS ET 00 CENTIMES (119 124,00) DIRHAMS. T.T.C

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de DEUX MILLE (2 000,00) DIRHAMS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°06 du règlement de consultation ;

N° 1033/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ N°
02/BC/2025

Le 11/03/2025 à 10H00 IL sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix, pour : TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS ADMINISTRATIFS DU CHEF DE PREMIERE ANNEXE ADMINISTRATIVE ET DU CHEF DE LA DEUXIEME ANNEXE ADMINISTRATIVE A LA VILLE D'ER-RICH - PACHALIK ER-RICH PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : TROIS CENT NEUF MILLE CENT DIX DIRHAMS ET QUARANTE CENTIMES (309 110,40) DIRHAMS. T.T.C

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de CINQ MILLE CINQ CENT (5 500,00) DIRHAMS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

RHAMS) T.T.C
 Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : SIX MILLE DIRHAMS (6 000,00) DIRHAMS) T.T.C.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma conformément à l'arrêté du (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 06 du règlement de consultation ;

N° 1034/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ N°
01/INDH/2025

Le 13/03/2025 à 10H00 IL sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix, pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITE PRESCOLAIRE TYPE 1 A LA COMMUNE BOU-AZMOU DOUAR AKDIM AU CERCLE IMILCHIL-PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : DEUX CENT SOIXANTE DIX SEPT MILLE QUARANTE SEPT DIRHAMS ET SOIXANTE QUATORZE CENTIMES (277 047,74) DIRHAMS) T.T.C

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de CINQ MILLE CINQ CENT (5 500,00) DIRHAMS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma conformément à l'arrêté du (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°06 du règlement de consultation ;

N° 1035/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ N°
05/BC/2025

Le 11/03/2025 à 11H00 IL sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix, pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SIÈGE CAÏDAT TOUNFITTE, CERCLE TOUNFITTE, PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : DEUX CENT SOIXANTE NEUF MILLE CINQ CENT TRENTE HUIT DIRHAMS 00 CENTIMES (269 538,00) DIRHAMS) T.T.C

D.B.M/SM
Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié
n° 05/ BC /2025

Le 11/03/2025 à 11H00 IL sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix, pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SIÈGE CAÏDAT AGHBALOU, CERCLE BOUMIA, PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : DEUX CENT TREIZE MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT DEUX DIRHAMS 00 CENTIMES (213 882,00) DIRHAMS) T.T.C

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de QUATRE MILLE DEUX CENT DIRHAMS (4 200,00) DHS).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma conformément à l'arrêté du (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°06 du règlement de consultation ;

N° 1036/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE DRAA
TAFILALET
PROVINCE DE MIDELT
SECRETARIAT GENERAL
D.B.M/SM
Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié n°
06/BC/2025

Le 13/03/2025 à 11H00 IL sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de Midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix, pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SIÈGE CAÏDAT TOUNFITTE, CERCLE TOUNFITTE, PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : DEUX CENT SOIXANTE NEUF MILLE CINQ CENT TRENTE HUIT DIRHAMS 00 CENTIMES (269 538,00) DIRHAMS) T.T.C

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de CINQ MILLE DIRHAMS (5 000,00) DIRHAMS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : DEUX CENT SOIXANTE NEUF MILLE CINQ CENT TRENTE HUIT DIRHAMS 00 CENTIMES (269 538,00) DIRHAMS) T.T.C

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de CINQ MILLE DIRHAMS (5 000,00) DIRHAMS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.

N° 1037/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE MEKNES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°09/2025/DPA/22

Séance publique
 Le Vingt-sept Mars deux mille vingt-cinq à onze heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Meknes (DPAM) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, pour : REALISATION DES ESSAIS DE CONTROLE ET SUIVI DE LA QUALITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PISTES RURALES RELIANT DOUAR AIT YAHYA OMAR RP7051 VERS DOUAR OUISLANE RP70405UR UNE LONGUEUR DE (7.53KM) A LA COMMUNE DE SIDI SLIMANE MOUL LKIFANE, PREFECTURE DE MEKNES.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cent trente et un mille sept cent soixante dirhams (131 760,00) DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de mille cinq cent dirhams (1 500,00)Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 à 34 du Décret n°2-22-431 du Chaabane 144408 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du règlement de consultation.

N° 1038/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE DE LA PÊCHE MARITIME
DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA

Le 25/03/2025 à 10h30 IL sera procédé dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI El Jadida - Maroc, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 13/2025/DRH du 25/03/2025 pour : L'ORGANISATION DES SESSIONS DE FORMATION CONTINUE AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ORMVAD.

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°11/2025/DDA

Le 25/03/2025 à 10h30 IL sera procédé dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°11/2025/DDA du 25/03/2025 pour :

TRAVAUX DE PLANTATION DU CACTUS RESISTANT DANS LA ZONE D'ACTION DE L'ORMVAD EN DEUX LOTS :

• Lot n°1 : Travaux de plantation de 120 ha de cactus résistant dans la province d'El jadida.

• Lot n°2 : Travaux de plantation de 200 ha de cactus résistant dans la province de Sidi Bennour.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

- Lot n°1 : Un million Huit Mille Huit Cents (1 08800,00) dirhams TTC ;

- Lot n°2 : Un million Huit Cent Quarante Huit Mille (1 848 000,00) dirhams TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- Lot n°1 : Vingt Mille (20.000,00) dirhams ;

- Lot n°2 : Trente Cinq Mille (35.000,00) dirhams.

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

Il est prévu une visite des lieux le 18/03/2025 à 10 h à partir de l'arrondissement de Had Ouled Frej pour le lot n°1 et à 14 h à partir de l'arrondissement de Sidi Bennour pour le lot n°2.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de la consultation.

N° 1039/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°
13/2025/DRH

RESERVE AUX PME, AUX COOPERATIVES, AUX UNIONS DE COOPERATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS

Le 25/03/2025 à 12h sera procédé dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI El Jadida - Maroc, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 13/2025/DRH du 25/03/2025 pour : L'ORGANISATION DES SESSIONS DE FORMATION CONTINUE AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ORMVAD.

Le dossier d'appel doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation du coût des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de Trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cents (399.600,00) dirhams TTC.

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de Sept Mille (7.000,00) dirhams.

Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,31, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement au portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : CENT DIX NEUF MILLE CENT VINGT QUATRE DIRHAMS ET 00 CENTIMES (119 124,00) DIRHAMS. T.T.C

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de DEUX MILLE (2 000,00) DIRHAMS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 1040/PA

Université Chouaib Doukkali
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion d'El Jadida
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ N°
03/ENCGG/2025

Séance publique
 Le 11/03/2025 à 11h00, il sera procédé, à la salle de réunion de l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion d'El Jadida, Angle Avenue Ahmed Chaouki et Rue de Fes, B.P:122- 24000 El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offres de prix pour objet :

«GESTION EN CONCESION DU LOCAL DE PHOTOCOPIE A L'ECOLE NATIONALE DE COMMERCE ET DE GESTION - EL JADIDA».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation de la redevance annuelle est de : 36 000,00 DHS TTC. (Trente-six mille Dirhams toutes taxes comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 700,00 DHS. (Sept cents Dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, et 31 du Décret N°2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023).

Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 05 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 04 Mars 2025 à 10h00. Le lieu de rencontre est l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion d'El Jadida, Angle Avenue Ahmed Chaouki et Rue de Fes, B.P:122 - 24000 El Jadida.

N° 1041/PA

Botola Pro D1 : La RSB à la rude épreuve du WAC

La 23^{ème} journée de la Botola Pro D1 de football, dont les débats auront lieu jeudi et vendredi, sera rehaussée par des chocs aussi bien en haut qu'en bas du tableau. L'affiche sera la confrontation qui clôturera cette manche entre la RSB et le WAC au stade municipal de Berkane. Les protégés du coach tunisien Mouine Chaabani qui mènent le bal avec une large avance, 55 points, soit quinze longueurs d'avance sur leur adversaire du jour, aborderont les péripéties de cette partie avec la ferme intention de creuser davantage l'écart ou du moins le préserver.

La mission ne semble pas une mince affaire pour les Berkanis, vainqueurs à l'aller des Rouges qui ont vu leur élan de cinq victoires stoppé lors de la précédente journée par le CODM. Ça promet du spectacle à l'instar de l'autre rencontre entre le FUS et la RCAZ, deux sérieux préten-

dants aux places africaines la saison prochaine.

Outre ces deux matches, vendredi verra la programmation de deux autres oppositions qui s'annoncent sous de bons auspices : Raja-MAS et OCS-ASFAR.

Le bal de cette journée sera ouvert ce jeudi par un sommet du bas du tableau. Le SCCM, lanterne rouge, jouera le MAT, avant-dernier, l'occasion de glaner trois points pour l'un de ces deux clubs même si la messe semble être bien dite concernant leur sort dans la cour des grands, sauf énorme surprise.

L'Itihad de Tanger, dont les performances fonctionnent en dents de scie, part avec les faveurs des pronostics en recevant la Jeunesse de Soualem, tout comme le CODM qui donnera le ton à un Hassania qui peine à se dégager de la zone des turbulences.

Enfin, le DHJ croisera le fer avec l'UTS, deux clubs qui restent sur des victoires, animés de la même ambition, celle de conforter leur statut d'abonnés du ventre mou du classement.

T.R

Programme

Jeudi

17h00 : SCCM-MAT
17h00 : IRT-JSS
19h00 : CODM-HUSA
21h00 : DHJ-UTS

Vendredi

17h00 : FUS-RCAZ
17h00 : Raja-MAS
19h00 : OCS-ASFAR
20h00 : RSB-WAC



Appel à une stratégie intégrée pour maximiser les retombées de la Coupe du monde 2030



Des spécialistes de l'économie, de la gouvernance et de la diplomatie sportive ont appelé, mardi à Casablanca, à une stratégie intégrée pour optimiser les retombées économiques et organisationnelles de la Coupe du monde 2030, que le Maroc s'approprie à co-organiser.

Réunis lors d'un colloque organisé par l'École des hautes études commerciales et informatiques (HECI Casablanca) en partenariat avec le Centre in-

ternational de l'entreprise (CIE), les experts ont mis en avant les enjeux liés à la modernisation des infrastructures, à l'impact sur le marché de l'emploi et au renforcement de l'image internationale du Royaume. S'exprimant à cette occasion, le président délégué du groupe HECI Business School, Othmane Kabbaj, a affirmé que la Coupe du monde 2030 constitue une opportunité sans précédent pour dynamiser l'économie marocaine et moderniser les infrastructures, soulignant l'importance d'une synergie entre

les secteurs public et privé afin de transformer ces enjeux en leviers de développement durable.

A travers cet événement mondial, nous avons l'opportunité d'inscrire notre pays, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, dans une dynamique de croissance durable et inclusive, a indiqué M. Kabbaj.

Pour sa part, Oumayma Bouchanine, journaliste et consultante en communication, a relevé qu'au-delà des aspects économiques, il est crucial de considérer l'impact du sport sur l'image du Maroc, précisant qu'aujourd'hui, le Royaume utilise le football comme un outil puissant de diplomatie culturelle pour promouvoir son attractivité à l'international.

Les grands événements sportifs stimulent l'investissement dans les infrastructures, favorisent l'essor du tourisme et encouragent le développement du secteur privé, a-t-elle poursuivi, notant que le Maroc a su capitaliser sur son succès en 2022 en intégrant le football dans sa stratégie diplomatique, notamment à travers la création d'institutions telles que l'Académie Mohammed VI de football et le Musée du football marocain.

De son côté, Saïd Ouaziz, consultante en stratégie, gouvernance et transformation, fondatrice

d'AT-NAS Conseil, a fait savoir que l'intégration d'une gouvernance moderne et la mise en place de politiques économiques ciblées sont cruciales pour réussir l'organisation de cet événement mondial, mettant en exergue l'importance du dialogue entre décideurs et acteurs économiques, le qualifiant de clé d'un succès partagé.

Elle a, par la même occasion, insisté sur la nécessité d'une approche proactive en matière de soutien aux entreprises impliquées dans l'organisation du Mondial, estimant que la synergie entre les politiques publiques et les initiatives privées permettra de relever les défis organisationnels et de sécuriser l'impact positif sur le marché de l'emploi. Ce colloque bénéficie également du soutien d'institutions telles que l'Université Chouaib Doukkali, l'École supérieure de technologie de Sidi Bennour, et le Conseil régional du tourisme de l'Oriental, ainsi que d'autres partenaires académiques et professionnels.

En réunissant des experts de divers horizons, cet événement a pour objectif de formuler des recommandations concrètes afin de faire de la Coupe du monde 2030 un véritable levier de croissance économique et sociale pour le Maroc, renforçant ainsi son attractivité et son rayonnement international.

L'EN féminine et son homologue haïtienne se neutralisent

La sélection nationale féminine de football et son homologue haïtienne se sont neutralisées (1-1), en match amical disputé mardi au stade Père Jégo à Casablanca. Nériia Mondésir a ouvert le score pour Haïti à la 39^e minute de jeu avant que Ghizlane Chebbak (43^e) n'égalise pour les Lionnes de l'Atlas.

L'équipe nationale féminine s'était imposée face à son homologue ghanéenne par 1 but 0, en match amical disputé vendredi dernier dans le même stade.

Ces matchs amicaux servent de préparation à la prochaine CAN féminine prévue au Maroc en juillet prochain.

Par ailleurs, l'équipe nationale féminine des moins de 20 ans a battu son homologue roumaine sur le score de 4 buts à 2, mercredi, en match de la troisième journée du tournoi amical "Pink Ladies Cup", disputé au Complexe sportif Emirhan à Antalya, en Turquie.

Les buts de la sélection nationale ont été inscrits par Ghita Haouzi (2^e, 26^e), Ines Aboucharif (22^e) et Dina Haizoun (51^e).

Lors de la première journée de ce tournoi amical, les Lionnelles de l'Atlas ont fait match nul avec la Turquie (1-1), avant de s'incliner face à la Slovaquie (0-3) en deuxième journée.

Coupe du Roi : Sorloth à la rescousse de l'Atlético face au Barça

Mené 4-2 à quelques instants du coup de sifflet final, l'Atlético Madrid a arraché un nul fou (4-4) mardi sur la pelouse du FC Barcelone en demi-finale aller de la Coupe du Roi, grâce à un nouveau but de son joker norvégien Alexander Sorloth.

Le colosse scandinave, déjà buteur dans le temps additionnel pour offrir la victoire en Liga aux Colchoneros au stade olympique de Montjuïc en décembre (2-1), a encore frappé à la 93^e minute pour éviter la défaite et préserver les chances de qualification de son équipe au terme d'un scénario dingue (4-4).

Doué coup sur coup en tout début de match par l'Argentin Julian Alvarez (1^e, 1-0) et l'attaquant français Antoine Griezmann (6^e, 2-0), le Barça avait pourtant parfaitement réagi en marquant trois buts en vingt minutes, inscrits par le meneur de jeu espagnol Pedri (19^e, 2-1) et les deux défenseurs centraux Pau Cubarsi (21^e, 2-2) et Iñigo Martínez (41^e, 3-2).

Le Polonais Robert Lewandowski, entré en jeu quelques instants plus tôt, a creusé l'écart en seconde période (74^e, 4-2), mais l'Espagnol Marcos Llorente a relancé le suspense à la 84^e minute (4-3), avant l'apparition salvatrice de Sorloth dans le temps additionnel (90^e+3, 4-4).

Les deux équipes, également à la lutte dans la course au titre en Liga, s'affronteront au retour au Metropolitan le 2 avril prochain, pour décrocher leur place en finale.

"C'est un résultat terrible quand on gagne 4-2... Nous devons être plus prudents, ce sont des choses dont nous devons apprendre. C'était déjà arrivé en Liga, et c'est arrivé encore ce soir" a regretté Pedri au micro de Movistar+.

"Je préfère conserver notre bonne réaction après avoir été menés 2-0. Ensuite, quand nous avons pris l'avantage, nous aurions dû être plus calmes. Le match retour sera difficile mais nous allons essayer d'aller gagner la-bas", a poursuivi Pedri.

Fautif sur le but de Griezmann, son coéquipier en sélection, avec



une perte de balle au milieu de terrain, le latéral français Jules Koundé pensait s'être bien rattrapé en offrant la balle du 2-1 à Pedri après un festival du prodige Lamine Yamal, à nouveau intenable sur son aile droite.

Mais il est malheureusement impliqué sur l'égalisation de l'Atlético, où il a glissé et permis au Brésilien Samuel Lino de s'échapper dans son dos.

Le gardien barcelonais Wojciech Szczęsny, sorti de sa retraite pour venir suppléer l'Allemand Marc-André ter Stegen, gravement blessé au genou droit, a retardé le retour des Colchoneros en fin de match en s'imposant devant l'Argentin Angel Correa (88^e) mais il n'a rien pu faire face à Sorloth (90^e+3, 4-4).

Il demeure néanmoins toujours vaincu dans les buts barcelonais depuis son arrivée.

Les voitures hybrides dépassent à nouveau les modèles à essence en Europe

Les immatriculations de voitures hybrides neuves ont redépassé celles des véhicules utilisant l'essence au mois de janvier 2025 en Europe, a annoncé mardi l'Association des constructeurs européens (ACEA).

Les immatriculations de ces modèles dotés de moteurs à essence et de petits moteurs électriques ont représenté 34,9% du marché (+18,4% sur un an).

Les voitures à essence commencent à prendre le chemin glissant déjà enrhumé par le diesel: elles ont accusé une forte baisse au mois de janvier (-18,9%), notamment en France et en Allemagne.

Les modèles à essence représentent désormais 29,4% du marché et le diesel, autrefois omniprésent, 10% (-27% sur un an).

Les hybrides, un peu plus sobres et moins polluants que les modèles à essence, et bien moins chers que les électriques, reprennent ainsi le contrôle du marché européen après l'avoir dominé pour la première fois pendant trois mois de septembre à novembre 2024.

Les modèles 100% électriques sont

en forte progression sur un an (+34%), notamment en Belgique, en Allemagne ou en Italie (+126%) mais restent stables par rapport au mois de décembre 2024, et avec de grandes disparités selon les pays.

Au niveau européen, les électriques représentent désormais 15% des immatriculations, encore très loin des objectifs fixés aux constructeurs par la Commission européenne, à 25% pour l'année 2025 et 100% en 2035.

Le pionnier de l'électrique Tesla a vu ses ventes divisées par deux en janvier, freiné par un changement de gamme en cours et aussi, potentiellement, par des prises de position de son patron Elon Musk aux côtés du président américain Donald Trump qui feraient fuir les acheteurs.

"Il est clair que l'Europe doit encore travailler pour éviter de stagner", a souligné la directrice générale de l'ACEA, Sigrid de Vries, dans un communiqué.

L'ACEA demande un assouplissement des règles européennes sur les émissions de CO₂, dont découlent ces objectifs de ventes de voitures élec-



triques.

"L'UE doit mettre tout en œuvre pour faire du Dialogue stratégique sur l'avenir de l'industrie automobile (en cours à Bruxelles, NDLR) un succès, permettre une transition efficace vers une mobilité zéro émission tout en préservant notre compétitivité mondiale", a poursuivi Sigrid de Vries.

Le succès des hybrides a déjà profité

en 2024 au groupe Toyota, pionnier de cette technologie, qui reste à un haut niveau de ventes malgré une légère baisse en janvier (-4,9%). Il profite aussi à Renault (+5%) qui atteint 10,9% de parts de marché.

Toutes énergies confondues, le mois de janvier 2025 ne dément pas une année 2024 qui est restée très faible, avec un marché qui n'est jamais retourné à

ses volumes d'avant l'épidémie de Covid.

Les ventes ont baissé de 2,6% au mois de janvier par rapport à janvier 2024. Les principaux marchés européens (Allemagne, France, Italie) ont notamment affiché des reculs tandis que l'Espagne a marqué un léger rebond.

Le groupe Stellantis a subi l'essentiel de cette baisse, avec -17,9% sur un an. Mais le groupe souligne qu'il va mieux après une fin d'année 2024 catastrophique, et le départ de son directeur général Carlos Tavares.

Stellantis est revenu à 17,1% de parts de marché, sa meilleure performance depuis juin 2024, s'est félicité Luca Napoleone, responsable des ventes européennes de Stellantis, dans un communiqué.

Il reste cependant loin derrière le leader du marché Volkswagen qui continue à progresser (+5,6% en janvier pour 27,7% du marché), compensant des baisses chez ses marques Skoda ou Audi par une hausse pour sa marque principale VW et les modèles sportifs de Cupra.

Recettes

Croquettes de thon à la Ricotta



Ingrédients :

250 g de fromage Ricotta
250 g de thon à l'huile égoutté
20 g de câpres (facultatif)
Des olives noires ou vertes (facultatif)
3 à 4 cuillères à soupe de chapelure
2 cuillères à soupe de persil ciselé
1 cuillère à café de zeste de citron
1 cuillère à soupe de jus de citron
2 oeufs petit calibre ou 1 grand
50 g de fromage Parmesan ou autre
60 g d'Emmental râpé
1/2 cuillère à café de piment doux en poudre
1 bonne pincée d'ail en poudre
Sel et poivre au goût
Chapelure pour la panure
Huile d'arachide ou de tournesol pour la friture

Préparation :

Dans un saladier, mettre le fromage Ricotta, le parmesan râpé, le thon émietté et égoutté, les olives en rondelles et les câpres préalablement rincées coupées en tout

petit morceaux.

Ajouter le persil haché, le zeste et le jus de citron, la chapelure, l'ail, le piment doux et enfin les œufs légèrement battus, puis commencer à mélanger tout les ingrédients avec une fourchette. Saler et poivrer.

Mélanger tous les ingrédients jusqu'à obtenir un mélange compact et homogène (si le mélange est trop mou, ajouter un peu plus de chapelure et de fromage). Laisser reposer 20 à 30 minutes au frais.

Humidifier légèrement les mains et prendre de petites portions de pâte auxquelles vous donnerez la forme classique de boulette ronde et légèrement aplatie.

Après avoir formé la boulette, la passer dans la chapelure.

Faire frire les croquettes dans de l'huile chaude et non fumante, à feu doux à moyen (ne pas dépasser 180° C, il faudra quelques instants pour les faire dorer).

Déposer les croquettes dans une assiette sur laquelle munie de papier absorbant.

En Europe, près de 76.000 enfants meurent chaque année avant l'âge de 5 ans

Les complications liées à la prématurité, l'asphyxie à la naissance, ou les infections ont causé le décès, en partie évitable, de 75.647 enfants avant leur 5ème anniversaire en Europe en 2022, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) publié mardi.

Les anomalies congénitales du cœur et le sepsis néonatal (septicémie) font aussi partie des cinq raisons principales de cette mortalité, selon cette étude portant sur 53 pays d'Europe et d'Asie centrale, dont les 27 de l'UE, représentant 930 millions d'habitants.

"De nombreux nourrissons et enfants meurent encore de façon injustifiée avant l'âge de cinq ans", écrit l'OMS Europe dans son bilan triennal publié mardi.

Cette région, qui abrite des systèmes de santé parmi les plus solides au monde, stagne voire régresse sur une série d'indicateurs, notamment en matière de santé des enfants et des adolescents, souligne l'OMS.

Si le taux de mortalité des moins de cinq ans reste très faible en Europe, les écarts entre les pays les mieux et les moins bien classés sont considérables. Ainsi, la plupart des pays de l'Union européenne compte entre 1,5 et 4,1 décès pour 1.000 naissances, à l'opposé du Turkménistan et du Tadjikistan, où ce taux est compris entre 18,2 et 40,4.

"Réduire cet écart demeure un défi", écrit l'agence.

D'autres problématiques liées à la

santé des enfants et des adolescents assombrissent le tableau: un adolescent sur cinq souffre d'un trouble mental, le suicide reste la première cause de décès chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans, les filles signalent systématiquement un niveau de bien-être mental inférieur à celui des garçons.

Par ailleurs, 15% des adolescents déclarent avoir été victimes de cyberharcèlement, un adolescent sur 10 âgé de 13 à 15 ans consomme du tabac et près d'un enfant sur trois ayant atteint l'âge sco-

laire est en surpoids, 1 sur 8 en état d'obésité. "Dans notre monde en ligne et interconnecté, nos jeunes se sentent paradoxalement plus seuls que jamais. Beaucoup d'entre eux sont en difficulté face à leur poids et à leur confiance en eux, ce qui les expose à une mauvaise santé à l'âge adulte", avertit Hans Kluge, directeur régional de l'OMS Europe.

L'organisation a lancé une consultation avec les 53 Etats membres pour définir les priorités et les actions à mener lors des cinq prochaines années.

